DAUPHINE
UNIVERSITÉ PARIS

SERVICE
INFORMATION
ORIENTATION

Les études

Au service des étudiants

La vie étudiante

Informations pratiques

Dauphine en mains

2013

EFMD
EQUIS
ACCREDITED

PSL★
RESEARCH
UNIVERSITY

Grâce à **Dauphine Mobile**, disponible sur Iphone
et téléchargeable sur l'App Store, vous pouvez :

- Consulter les actualités de Dauphine et des associations dauphinoises
- Recevoir des alertes sur vos cours et les activités de l'université
- Effectuer une recherche dans le catalogue de la bibliothèque
- Trouver rapidement un contact grâce à l'annuaire de l'université
- Repérer les lieux grâce au plan.

D'ici fin 2012, cette application sera étendue à d'autres systèmes
comme Androïd et Blackberry.

**Pour retrouver les détails des fonctionnalités
de Dauphine Mobile : www.dauphine.fr**

Stages, jobs, emplois ...

Rendez-vous sur le site d'insertion professionnelle.

Accès par l'ENT, onglet «Insertion pro»

Sommaire

Présentation de l'université ////// 7
La direction de l'université ////// 8
Les conseils et la représentation étudiante ////// 9
Les départements, l'école doctorale et l'IPJ ////// 11

Les études ////// 13
Les dates à retenir ////// 14
L'organisation des études ////// 15
Les formations dans les départements, dans l'école doctorale et à l'IPJ 17
La réglementation des examens ////// 28

Au service des étudiants ////// 31
La scolarité : candidatures, inscriptions, diplômes ////// 32
Le service d'information et d'orientation ////// 35
L'insertion professionnelle : Dauphine Entreprises (emplois, stages, jobs...) ////// 36
Partir à l'étranger en programmes d'échanges : le service des relations internationales ////// 38
Les ressources informatiques ////// 40
La bibliothèque universitaire ////// 45

La vie étudiante ////// 49
Le Service de la Vie Étudiante - SVE ////// 50
Les associations ////// 52
Le pôle handicap ////// 56
La culture et la musique ////// 57
La santé, les aides sociales, les bourses et le logement ////// 59
Le sport ////// 64

Informations pratiques ////// 65
Restauration ////// 66
Journaux, voyages, photos d'identité... ////// 67
Adresses utiles ////// 68
Sigles et abréviations ////// 74
Venir à Dauphine ////// 76
Accéder au site de la Défense ////// 78
Plans par étage ////// 80
Index alphabétique ////// 88

Allons droit à l'essentiel : Dauphine, qu'est-ce que c'est ?

Dauphine est une **université** : les connaissances nouvelles issues de la recherche irriguent les formations, afin que les étudiants profitent de la recherche la plus récente.

Dauphine est un **« grand établissement »** : ce statut lui donne la possibilité de choisir ses étudiants et il permet aux étudiants de choisir Dauphine, même s'ils n'habitent pas dans son secteur géographique.

Dauphine dans **« Paris Sciences et Lettres »** : au côté des établissements parisiens les plus prestigieux (Normale sup', le Collège de France, deux Écoles d'ingénieurs, des Écoles d'Art et de création, l'Institut Curie, l'Observatoire de Paris), Dauphine est engagée dans la construction d'une grande université internationale d'excellence.

Dauphine est **intégrative** : un étudiant qui entre en L1 et qui valide ses examens sortira avec un Master de Dauphine. Ici, pas de sélection par l'échec.

Dauphine est porteuse d'un **projet pédagogique original** : l'enseignement est dispensé en petits groupes, la pluridisciplinarité est cultivée comme une vertu.

Dauphine est ouverte sur **l'économie et l'entreprise** : ses cursus sont professionnalisants, elle accueille plus de mille « professionnels » parmi ses enseignants, elle entretient des relations étroites avec les entreprises.

Dauphine est focalisée sur les **sciences de l'organisation et de la décision**. Son éventail disciplinaire est large mais cohérent : économie, gestion, mathématiques, informatique, sciences sociales, droit, langues.

Dauphine est **internationale** : elle encourage les échanges d'étudiants et d'enseignants, elle a obtenu l'accréditation internationale « Equis », elle implante des diplômes à l'étranger.

Dauphine est **citoyenne** : les débats avec des personnalités politiques et économiques sont fréquents, l'égalité des chances et la diversité sont désormais des priorités.

Bref, Dauphine est une institution vivante et attachante, elle offre un environnement intellectuellement et humainement stimulant.

Mais n'oubliez pas que vous trouverez aussi à Dauphine ce que vous lui apporterez.

Je compte sur vous !

Laurent Batsch
Président de l'université Paris-Dauphine

Présentation de l'Université

La direction de l'université
Les conseils et la représentation étudiante
Les départements, l'école doctorale et l'IPJ

Direction de l'Université et des départements

Laurent BATSCH
Président

Arnaud RAYNOUARD
Vice-Président du Conseil d'Administration - CA
chargé des relations internationales

Jean DOLBEAULT
Vice-Président du Conseil Scientifique - CS

Dominique DAMAMME
Vice-Président du Conseil des Études et de la Vie Universitaire - CEVU

Maylis AIZPURU
(jusqu'en novembre 2012)
Vice-Présidente étudiante du Conseil des Études et de la Vie Universitaire - CEVU

Renaud DORANDEU
Directeur du Département LSO

Jean-Marc SIROEN
Directeur du Département MSO

Gabriel TURINICI
(jusqu'à mi-octobre 2012)
Directeur du Département MIDO

Ridha MAHJOUB
Co-Directeur du Département MIDO

Sébastien DUIZABO
Directeur du service commun de la formation continue - DEP

Les Conseils et la représentation étudiante

Conseils centraux

Les décisions engageant la réalisation des missions de l'Université sont préparées, discutées et votées dans les différents conseils. Les représentants des collèges enseignants et BIATSS sont élus pour un mandat de 4 ans et les représentants du collège « étudiants » pour un mandat de deux ans.

Le Président de l'Université est élu par l'assemblée des trois Conseils pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois.

• Le Conseil d'Administration (CA)

Organe de décision, il détermine les statuts et les structures internes de l'Université, vote le budget et approuve les comptes. Le CA définit la politique générale de l'Université et adopte toutes les mesures relatives à son fonctionnement.

Il compte 60 membres dont 15 étudiants.

• Le Conseil Scientifique (CS)

Le CS propose au CA les orientations de la politique de recherche, et définit les ressources et le développement des activités de recherche.

Il est composé de 30 membres dont 3 étudiants suivant une formation de 3e cycle.

• Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU)

Le CEVU propose au CA les orientations des enseignements de formation initiale et continue, instruit les demandes d'habilitation et les projets de nouvelles filières. Le CEVU prépare toute mesure destinée à améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants, à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives, offertes aux étudiants. Il est le garant des libertés syndicales et politiques étudiantes.

Il compte 30 membres dont 12 étudiants, parmi lesquels est élu le vice-président étudiant.

Renouvellement de tous les conseils centraux en novembre 2012.

Conseils de départements

Chaque département a un conseil qui vote le budget, propose les programmes d'enseignement et de recherche, les méthodes pédagogiques et les modalités de contrôle des connaissances.

Ils comptent chacun 28 membres dont 8 étudiants.

Renouvellement du collège étudiant des conseils de département en novembre 2012.

Conseil de l'Institut Pratique du Journalisme - IPJ

Il vote le budget, propose les programmes d'enseignement et de recherche, les méthodes pédagogiques et les modalités de contrôle des connaissances.

Il compte 11 membres dont 2 étudiants.

Les départements, l'école doctorale et l'IPJ

Les départements

Les formations à l'université sont proposées, mises en œuvre et administrées par :

- **Les départements**
  LSO - Licence Sciences des Organisations
  MSO - Master Sciences des Organisations
  MIDO - Mathématiques, Informatique, Décision et Organisation
- Le **DEP** - Département d'Éducation Permanente
- L'**École Doctorale**
- L'**IPJ** - Institut Pratique du Journalisme

Les diplômes à Dauphine

7 mentions de licence

1 licence professionnelle

84 spécialités de masters répartis entre **18** mentions

8 doctorats

23 Diplômes d'Université dont **2** magistères

Les études

Les dates à retenir
L'organisation des études
Les formations dans les départements,
dans l'école doctorale et à l'IPJ
La réglementation des examens

Les dates à retenir

Réunions de rentrée de première année

DEMI 2E : lundi 17 septembre 2012 à 12 h
amphi Edgar Faure - 2e étage
DEGEAD : vendredi 14 septembre 2012 à 14 h 30
amphi Edgard Faure - 2e étage

Vacances

Noël
Du samedi 22 décembre 2012 à la fin des cours
au lundi 7 janvier 2013 au matin

Hiver - interruption des cours
Du samedi 9 mars 2013 à la fin des cours
au lundi 18 mars 2013 au matin

Printemps
Du samedi 27 avril 2013 à la fin des cours
au lundi 13 mai 2013 au matin

Forum Dauphine-Entreprises

Mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 février 2013

Journée des Masters

Vendredi 22 février 2013

L'organisation des études

Les études universitaires comportent trois niveaux

L - Licence : 3 ans = 6 semestres, 180 crédits ECTS (bac + 3)

M - Master : 2 ans = 4 semestres, 120 crédits ECTS (bac + 5)

D - Doctorat : 3 ans (bac + 8) - Accessible après un Master recherche.

Ces trois grades sont communs à tous les pays européens. Leur obtention entraîne la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Master et Doctorat.

Les disciplines sont regroupées en grands domaines, par exemple : Sciences des Organisations et des Marchés - SOM et Mathématiques, Informatique, Décision et Organisation - MIDO, ...

Dans chacun des domaines, on trouve

- des mentions qui correspondent à l'intitulé du diplôme
- des parcours de spécialisation au niveau L
- des spécialités au niveau M

Chaque niveau d'étude, chaque unité d'enseignement et chaque matière permet d'obtenir des crédits européens ECTS (European Credit Transfer System).

Les crédits représentent une « unité de compte » commune à toutes les universités et à tous les diplômes nationaux européens. Ils sont capitalisables, toute validation étant acquise définitivement quelle que soit la durée d'un parcours.

Quelques chiffres

8 582 étudiants en formation initiale, dont :
- **2 227** en master 2
- **846** en apprentissage

1 757 étudiants en formation continue

Modalités de formation

Les formations sont dispensées en formation initiale, cursus classique ou en apprentissage, et/ou en formation continue. Le public de la formation continue - salarié ou demandeur d'emploi - peut être accueilli, selon les formations :

- en groupe spécifique,
- à distance,
- au sein de la formation initiale, avec ou sans aménagement pédagogique.

Renseignez-vous :

- pour la formation initiale, au SCUIO cf. p. 35
- pour la formation continue, au Département d'Éducation Permanente - DEP, cf. p. 24
- pour l'apprentissage :
  - gestion-économie - C 501bis - apprentissage@dauphine.fr - Tél. : 01 44 05 41 22
  - maths-info - B 530 - Tél. : 01 44 05 44 95

Étudiants en situation de handicap

- **pour l'organisation du soutien pédagogique auquel vous pouvez prétendre,**
- **pour obtenir une carte gratuite de photocopie,**
- **pour l'assistance d'un preneur de notes,**

adressez-vous au Pôle handicap bureau B 029 ou à la médecine préventive bureau B 033

Les formations dans les départements, dans l'école doctorale et à l'IpJ

Département Licences Sciences des Organisations - LSO

Directeur : Renaud DORANDEU
Les bureaux se trouvent au 3e étage, P 325 à P 313A

Licence SOM - Sciences des Organisations et des Marchés

Semestres 1 à 4 :

DEGEAD - Diplôme d'Établissement Gestion et Économie Appliquée de Dauphine - **1 481** inscrits
Tronc commun (FI)
- possibilité de suivre également le cursus juridique : le Certificat d'Études Juridiques (CEJ) est un prérequis pour l'inscription en L3 Droit-Gestion

À compter de la rentrée 2012, **trois parcours optionnels en langues** sont ouverts en DEGEAD 1 :
- Langues, cultures et communication dans les pays anglophones
- Langue, culture et économie des pays germanophones
- Langues, culture et civilisation de l'aire ibéro-américaine (pays d'Europe et d'Amérique de langue espagnole et portugaise)

Semestres 5 et 6 :

Mention DROIT ET GESTION (FI) - **33** inscrits
Mention ÉCONOMIE APPLIQUÉE (FI) - **334** inscrits - Choix des parcours :
- Économie de l'entreprise et des marchés
- Économie et ingénierie financière
- Économie internationale et développement

Mention GESTION - **565** inscrits - Parcours :
- Gestion (FI) (FC) (A)

Mention SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ (FI)
55 inscrits - Choix des parcours :
- Économie et Sciences sociales
- Sciences sociales

Les effectifs indiqués pour les différentes formations sont ceux des inscrits en 2011-2012

Département Masters Sciences des Organisations – MSO

Directeur : Jean-Marc SIROEN
Les bureaux se trouvent au 4e étage dans l'aile D.

Licences SOM - Sciences des Organisations et des Marchés

Semestres 5 et 6 – Choix des parcours :
- Gestion de Patrimoine (FI) (FC)
- Comptabilité, Contrôle, Audit (FI)

Masters MSO - Sciences des Organisations

Mention COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT

Semestres 1 à 4 :
- Comptabilité, contrôle, audit (FI) (FC) (A)

Mention DÉVELOPPEMENT DURABLE

Semestres 1 et 2 – Tronc commun (FI)
Semestres 3 et 4 – Choix des spécialités :
- Développement durable appliqué (FI) - R + P
- Développement durable et organisations (FC)

Mention DROIT

Semestres 1 et 2 – Tronc commun (FI)
Semestres 3 et 4 – Choix des spécialités :
- Administration fiscale (FI)
- Droit approfondi de l'entreprise (FI) - R
- Droit des affaires (FI)
- Droit du patrimoine professionnel (FI) (FC)
- Droit européen et international des affaires (FI)
- Droit fiscal approfondi (FC)
- Droit notarial (FI)
- Fiscalité de l'entreprise (FI)
- Juriste financier (FI) (A)

Mention ÉCONOMIE DE LA SANTÉ ET DES POLITIQUES SOCIALES

Semestres 1 et 2 – Tronc commun (FI) (FC) (A)
Semestres 3 et 4 – Choix des spécialités :
- Économie et gestion de la santé (FI) (FC)
- Économie et gestion de la santé publique dans les pays en développement (FC)
- Économie et gestion des organisations médico-sociales (FI) (FC) (A)
- Recherche en économie de la santé, santé publique et sciences sociales (FI)– R

Mention ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHES

Semestres 1 et 2 – Tronc commun (FI)
Semestres 3 et 4 – Choix des spécialités :
- Énergie, finance, carbone (FI) (FC) - R + P
- Logistique : management et économie des réseaux (FC) (A)
- Management de la technologie et de l'innovation (FI) - R + P

Mention ÉCONOMIE ET INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Semestres 1 et 2 – Tronc commun (FI) (A)
Semestres 3 et 4 – Choix des spécialités :
- Banque, finance, assurance (FI)
- Économie monétaire et financière (FI) - R + P
- Histoire de la pensée économique (FI) - R
- Ingénierie économique (FI) (FC) (A)

Mention ÉCONOMIE INTERNATIONALE ET DÉVELOPPEMENT

Semestres 1 et 2 – Tronc commun (FI) *
Semestres 3 et 4 – Choix des spécialités :
- Affaires internationales (FI) *
- Diagnostic économique (FI) (FC) (A) *
- Recherche en économie internationale et développement (FI) (FC) – R *

Mention FINANCE

Semestres 1 et 2 – Tronc commun (FI) (A) *
Semestres 3 et 4 – Choix des spécialités :
- Assurance et gestion du risque (FI) *
- Audit et financial advisory (FI) (FC) *
- Banque (FI) (FC) *
- Banque d'investissement et de marché (A)*
- Finance (études approfondies) (FI) – R *
- Finance d'entreprise et ingénierie financière (FI) *
- Gestion d'actifs Asset management (FI) (FC) (A) *
- Management de l'immobilier (FI) (FC) *
- Management financier de l'entreprise (FI) *

Semestres 1 à 4 :
- Financial markets (FI) *

Mention GESTION DE PATRIMOINE

Semestres 1 à 4 :
- Gestion de patrimoine (FI) (FC) (A)

Mention MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE

Semestres 1 et 2 – Tronc commun (FI) *
Semestres 3 et 4 – Choix des spécialités :
- Contrôle de gestion (FI) *
- Management (FI) (A) *
- Management des processus de production de biens et services (FI) (FC) *
- Recherche en comptabilité, audit et contrôle (FI) – R *
- Stratégie, pilotage et conduite du changement - e-learning (FC) *

Mention MANAGEMENT ET ORGANISATION

Semestres 1 et 2 – Tronc commun (FI) (A) *
Semestres 3 et 4 – Choix des spécialités :
- Consulting en management et technologies de l'information (FI) (A) - R + P *
- Économie et gestion des télécommunications et médias (FI) *
- Executive business administration (FC)
- Management (FI) (A) *
- Management des organisations culturelles (FI) (FC)
- Management des ressources humaines (FI) (A) *
- Management global (FC) *
- Management interculturel (FC)
- Management of new communication technologies and tourism (A) *
- Management, travail et développement social (FC) *
- Master of international business management and NCT projects (A) *
- Négociations et relations sociales (FC) *
- Politique générale et stratégie des organisations (FI) – R *

Mention MARKETING ET STRATÉGIE

Semestres 1 et 2 – Tronc commun (FI) (A) *
Semestres 3 et 4 – Choix des spécialités :
- Communication marketing intégrée (FI) (FC) (A) *
- Distribution et relation client (FI) *
- Entrepreneuriat et projets innovants (FI) (FC) *
- Management (FI) (A) *
- Marketing (FI) *
- Recherche en marketing et stratégie (FI) – R *

Mention SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

Semestres 1 et 2 – Tronc commun (FI)
Semestres 3 et 4 – Choix des spécialités :
- Affaires publiques (FI) (A)
- Conseil et accompagnement du changement (FI) (FC) (A)
- Études et recherches politiques et sociales (FI) - R + P
- Gestion publique (FI) (FC) (A)
- Humanités et management (FI) (FC)
- Recherche en sociologie (FI) (FC) – R

Mention SYSTÈMES D'INFORMATION

Semestres 1 et 2 – Tronc commun (A)
Semestres 3 et 4 – Choix des spécialités :
- Gestion et systèmes d'information (FI) (FC) (A)
- Systèmes d'information de l'entreprise étendue audit et conseil (FI) (FC) (A)

DU

- Executive Master of Business in Luxury
- Magistère : Banque Finance Assurance
- Magistère Sciences de Gestion
- Management dans les pays en développement
- Principes et pratiques de la finance islamique

DU Recherche

- Executive Doctorate in Business Administration

Formation non diplômante

- Préparation aux Concours Administratifs

Institut Pratique du Journalisme - IPJ

Directeur : Pascal GUENEE

Mention JOURNALISME

Master semestres 1 à 4 :
- Journalisme (FI)

Légende

(FI) = *Formation initiale - cursus classique*
(A) = *Formation initiale - apprentissage*
(FC) = *Formation continue*
* *Master de Grand Établissement*
P *voie professionnelle*
R *voie recherche*

Département MIDO

› Mathématiques et Informatique de la Décision et des Organisations

Directeur : Gabriel TURINICI
Co-Directeur : A. Ridha MAHJOUB
Les bureaux se trouvent au 5e étage dans l'aile B
Secrétariat : bureau B 536
Tél. : 01 44 05 43 40
E-mail : mido@dauphine.fr

› LICENCES

Semestres 1 et 2 :
DEMI2E - Diplôme d'Établissement Mathématiques, Informatique et applications à l'Economie et à l'Entreprise - **400** inscrits - Tronc commun
Semestre 2 : Choix de parcours
- Aspects du monde contemporain

Semestres 3 et 4 : Choix des parcours
- Aspects du monde contemporain
- Mathématiques - Économie (Math-éco)
- Mathématiques - Informatique (Math-info)

Semestres 5 et 6 :
Mention MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES
130 inscrits - Choix des parcours :
- Double-diplôme mathématiques appliquées / économie appliquée
- Économie-finance-actuariat
- Informatique
- Mathématiques
- Mathématiques discrètes

Mention INFORMATIQUE
45 inscrits voie classique et **24** inscrits voie « apprentissage » - Choix des parcours voie classique :
- Décision
- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises - MIAGE

› MASTERS

Mention INFORMATIQUE DES ORGANISATIONS
Semestres 1 et 2 :
65 inscrits en 1re année voie classique et **28** inscrits voie « apprentissage » - Choix des parcours voie classique :
- Décision
- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises - MIAGE

Semestres 3 et 4 :
Choix des spécialités :
- Informatique Décisionnelle - ID (P)
- Informatique : Systèmes Intelligents - ISI (R)
- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises - Informatique pour la Finance - MIAGE-IF (P)
- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises - Systèmes d'Information et Technologies Nouvelles - MIAGE-SITN (P)
- Modélisation, Optimisation, Décision et Organisation - MODO (R)

Mention MATHÉMATIQUES DE LA MODÉLISATION ET DE LA DÉCISION - MMD - MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES
Semestres 1 et 2 :
135 inscrits en 1re année - Choix des majeures :
- Actuariat
- Mathématiques approfondies pour la modélisation et la décision
- Méthodes mathématiques en économie
- Modélisation numérique
- Statistiques

Semestres 3 et 4 : Choix des spécialités :
- Actuariat (P)
- Équations aux Dérivées Partielles - Modélisation Aléatoire et Déterministe - EDP-MAD - Mathématiques Appliquées (R)
- Ingénierie statistique et financière - ISF (P)
- Mathématiques de l'assurance, de l'économie et de la finance - MASEF - Mathématiques Appliquées (R)
- Mathématiques, Vision, Apprentissage - MVA (R)
- Traitement statistique de l'information - TSI - Mathématiques Appliquées (R)
- Euro Bayes

Semestres 3 et 4 : Certificats de spécialisation :
- Gestion des Risques Financiers
- Finance Quantitative

› MIDO hors les murs

- Master semestres 3 et 4 - Master of Science in Mathematics for Finance and Actuarial Science - Hong-Kong.

Département d'Éducation Permanente - DEP

Directeur : Sébastien DUIZABO
Les bureaux se trouvent au 5e étage au centre du bâtiment.
Plus d'informations *www.dauphine.fr*
ou *www.formation-continue.dauphine.fr*

La cellule validation des acquis de l'expérience du DEP :
revae@dep.dauphine.fr accompagne la réalisation des projets de validation et/ou de reprise d'études dans les disciplines économiques, juridiques, informatique et de gestion.

Les formations suivantes s'adressent à des salariés en activité (formation continue signalée par le sigle FC) et/ou à des étudiants en contrat d'apprentissage, réservé aux 18-25 ans (signalé par le sigle A).

Licences

- Licence parcours Gestion : à distance (FC) et en apprentissage (A)
- Licence de management des organisations (FI pour sportifs de haut niveau, FC, A)
- Licence professionnelle management de l'hôtellerie restauration (A)

Masters 1

- Comptabilité, Contrôle, Audit - CCA (A)
- Économie de la santé et des politiques sociales (FC)
- Économie et ingénierie financière (A)
- Systèmes d'information (A)
- Finance (A)
- Marketing et stratégie (A)
- Management de la performance (A)
- Management et organisations (A)
- Gestion de Patrimoine - GP (FC)

Masters 2 professionnels

- Affaires publiques (A et FC)
- Banque d'investissement et de marchés (A)
- Communication marketing intégrée (A)
- Conseil et accompagnement du changement (A)
- Comptabilité, Contrôle, Audit - CCA (A et FC)
- Développement durable et organisations (FC)
- Diagnostic économique (A)
- Droit fiscal approfondi (public réservé, notaires) (FC)
- Économie et gestion des organisations médico-sociales (A)
- Économie et gestion de la santé (A et FC)
- Gestion de Patrimoine - GP (A)
- Gestion publique (A et FC)

- Ingénierie économique (A)
- Juriste financier (A et FC)
- Logistique : management et économie des réseaux (A)
- Management (A)
- Management global (FC)
- Management interculturel (FC)
- Management des organisations culturelles (FC)
- Management, travail et développement social (FC)
- Négociations et relations sociales (FC)
- Stratégie, pilotage et conduite du changement (FC, e-learning)
- Systèmes d'information de l'entreprise étendue : audit et conseil (FC et A)
- Gestion et systèmes d'information (A et FC)

MBA

- Executive MBA (FC)
- MBA Management des ressources humaines (FC)
- MBA Dauphine Sorbonne Renault (FC)
- Executive MBA Santé (FC)
- MBA Management, Contrôle et Risques (FC)

Diplômes d'université

- Principes et pratiques de la finance islamique (A et FC)
- Executive master finance de l'immobilier (A et FC)
- Management de la formation (FC)
- Préparation aux certifications professionnelles - finance (FC)
- Business Management (FC) parcours cadres Dirigeants des PME Scop
- Executive Master Marketing Digital (FC)

Certificats en Formation continue

- Marketing et communication on line
- Médias sociaux et community management
- Management et diversité
- Management des systèmes d'information
- Management de transition
- Management et médiation
- Retraite et prévoyance
- Demand Planner

DEP hors les murs

- M2 Finance, control and risks - Saint Petersbourg - FINEC
- Master Économie et management de la santé publique dans les pays en voie de développement
- Master in economics and business finance - Vietnam - CFVG
- Master développement durable Shanghaï
- MBA International Paris : Algérie, Égypte, Liban, Maroc, Océan indien, Sénégal, Syrie, Tunisie.

L'École doctorale de Dauphine (ED543)

La **formation doctorale** est organisée au sein de l'École doctorale de Dauphine.

Elle consiste en une **formation par la recherche, à la recherche et à l'innovation.**

Elle constitue une expérience professionnelle de recherche, sanctionnée, après soutenance de thèse, par la collation du **grade de docteur**.

L'Université de Paris-Dauphine est habilitée à délivrer les diplômes de doctorat suivants :

- Doctorat en Sciences de Gestion
- Doctorat en Sciences Économiques
- Doctorat en Informatique
- Doctorat en Sciences
- Doctorat en Droit
- Doctorat en Sociologie
- Doctorat en Sciences Politiques
- Doctorat en Langues

La recherche et la formation doctorale en chiffres

7 centres de recherche, dont **4** associés CNRS et **1** associé IRD

2 instituts : Finance (IFD) et Management de la recherche et de l'Innovation (IMRI)

1 école doctorale unique (**5** programmes doctoraux : économie, gestion, droit/sociologie/science politique, informatique et mathématiques)

L'École doctorale de Dauphine est organisée autour de 5 programmes doctoraux : Informatique, Mathématiques, Économie, Gestion, Sciences Sociales (Droit, Langues, Sciences Politiques, Sociologie).

Elle compte près de 500 doctorants accueillis dans l'un des 7 centres de recherche de l'Université :

Gestion :
- DRM : Dauphine Recherches en Management - (UMR CNRS 7088)

Sciences Économiques - Science Politique - Sociologie :
- LEDa : Laboratoire d'Économie de Dauphine (EA 4404)
- IRISSO : Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales – (UMR CNRS 7170)

Mathématiques :
- CEREMADE : Centre de Recherche en Mathématiques de la Décision – (UMR CNRS 7534)

Informatique :
- LAMSADE : Laboratoire d'Analyse et Modélisation de Systèmes pour l'Aide à la Décision - (UMR CNRS 7243)

Droit :
- I2D : Institut Droit Dauphine (EA 367)

Langues :
- CICLaS : Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Identités Culturelles et les Langues de Spécialités (EA 4405)

Réglementation des examens

Extrait du Règlement Intérieur de l'Université

Article IX- 1
Les dispositions qui suivent s'appliquent à toute épreuve de contrôle des connaissances en temps limité et organisée par l'administration de l'Université, selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, à l'exception des interrogations écrites décidées à l'initiative des équipes pédagogiques ; toutefois celles-ci pourront décider que ces dispositions seront applicables.

Article IX- 2
La convocation aux épreuves se fait par tout moyen et obligatoirement par voie d'affichage sur un panneau d'annonces officielles du département, de l'institut ou des filières concernés. Lorsqu'un étudiant est absent à une épreuve, le jury en est informé et décide des conséquences à en tirer. L'étudiant qui se présente dans la salle d'examen après la distribution des sujets est réputé absent. Toutefois à l'appréciation du responsable de la salle, il peut être admis à composer sans que le temps qui lui est imparti puisse dépasser l'horaire prévu pour la fin de l'épreuve et s'il n'a manifestement pas pu avoir pris connaissance du sujet distribué.

Les étudiants ne peuvent quitter la salle avant une heure sans remettre définitivement leur copie au surveillant sauf cas exceptionnels appréciés par le responsable de la salle et dans les conditions qu'il fixe.

Article IX- 3
Dans le cas où des numéros de places ont été attribués, les étudiants ont l'obligation de prendre place à l'endroit qui leur a été indiqué par l'administration responsable de l'épreuve ou le responsable de la salle. Il peut, le cas échéant, leur être attribué une autre place par le responsable de la salle, si la nécessité lui en apparaît.

Article IX - 4
Aucun étudiant ne peut se présenter dans la salle d'examen la tête couverte de façon à permettre la dissimulation d'un appareil d'écoute. Lorsque cette obligation n'est pas respectée, le responsable de la salle invite l'étudiant à se conformer à cette règle. En cas de refus, l'étudiant n'est pas admis à composer et il est réputé absent à l'épreuve.

Les étudiants ne peuvent détenir que les feuilles de copie et de brouillons et les sujets qui leur ont été distribués en vue de l'épreuve à l'exclusion de tout autre document ou appareil, qu'il s'agisse de feuilles de papier, calculatrice, téléphone mobile, ordinateur ou tout autre appareil électronique, sac... quelle que soit sa nature ou sa dénomination. Il ne pourra être dérogé à cette interdiction que sur décision du responsable de l'épreuve qui précisera avant l'épreuve ainsi que sur le sujet de l'examen, le type de document ou d'appareil que les étudiants peuvent détenir et dont ils peuvent faire usage.

La violation de ces règles sera passible de la section disciplinaire.

Article IX - 5
Durant l'épreuve, l'identité des participants pourra être vérifiée par tout moyen. À cet effet les cartes d'étudiants pourront être ramassées et détenues par les surveillants de l'épreuve jusqu'à remise de sa copie par le participant. L'étudiant qui sort de la salle d'examen doit remettre sa copie. Aucune copie, ou intercalaire, ne sera accepté ultérieurement. Si un étudiant sort de la salle d'examen sans remettre de copie il en sera dressé procès-verbal par le responsable de la salle, procès-verbal qui sera remis au secrétariat du département ou de l'institut concerné.

Article IX - 6
Le contenu des dispositions des articles IX-2, 3, 4, 5 et 6 sera affiché sur le panneau d'annonces officielles du département, de l'institut ou de la filière avant l'épreuve. Leur violation déclenchera la procédure disciplinaire conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Article IX - 7
Dans les cas prévus par les textes réglementaires en vigueur, les copies sont corrigées de manière anonyme. La levée de l'anonymat des copies ne pourra se faire qu'après que le ou les correcteurs aient indiqué la note attribuée à la copie. Cette note ne sera communiquée qu'à l'administration responsable, laquelle pourra décider la publication des notes en précisant qu'il ne s'agit que de propositions faites au jury. L'administration responsable les transmettra au jury de la session d'examens considérée qui délibérera et attribuera les notes définitives selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les étudiants peuvent, après correction et communication des notes à l'administration responsable, demander à voir leur copie et à ce que la note leur soit expliquée par le correcteur ou à défaut par un enseignant compétent dans la matière. La communication se fait dans les règles établies par le département ou l'institut concerné. Si le correcteur estime devoir modifier la note attribuée à une copie avant la délibération du jury, il devra obligatoirement proposer cette modification au jury qui seul a compétence pour attribuer la note définitive.

Section disciplinaire du Conseil d'Administration

En application du décret 92-657 du 13 juillet 1992 modifié, le pouvoir disciplinaire est exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration de l'Université, constitué en section disciplinaire. La section disciplinaire compétente à l'égard des usagers est formée et fonctionne conformément aux dispositions du décret précité. À cette occasion, toute fraude ou tentative de fraude de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'établissement ou commise à l'occasion d'une inscription, d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours sera déférée devant la section disciplinaire et pourra faire l'objet d'une sanction allant de l'avertissement à l'exclusion de l'université, voir de tout établissement d'enseignement supérieur public.

Étudiants en situation de handicap

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres candidats, les étudiants en situation de handicap permanent ou temporaire, peuvent bénéficier d'aménagements des conditions d'examen rendus nécessaires par leur situation.

Un avis médical étant nécessaire, il est conseillé aux étudiants d'entreprendre leurs démarches de demande d'aménagement dès l'inscription à l'université ou au plus tard dans le mois qui suit le début des enseignements.

Ces aménagements sont précisés dans le cadre d'une attestation médicale établie à l'issue de la concertation entre le médecin du Service de Médecine Préventive et le Pôle Handicap de l'Université. Des aides techniques et humaines ainsi qu'une majoration du temps imparti pour les épreuves peuvent notamment être mises en place.

Au service des étudiants

La scolarité : candidatures, inscriptions, diplômes
Le service d'information et d'orientation
L'insertion professionnelle : Dauphine entreprises (emplois, stages, jobs...)
Partir à l'étranger en programmes d'échanges : le service des relations internationales
Les ressources informatiques
La bibliothèque universitaire

La scolarité : candidatures, inscriptions, diplômes

À l'Université Paris-Dauphine, l'accès aux formations est sélectif. Pour poser votre candidature, consultez les calendriers, les conditions et téléchargez les dossiers de candidature sur le site www.dauphine.fr.

Certaines formations se déroulent sur plusieurs années et ne sont pas accessibles en cours de cursus.

Inscriptions

Scolarité centrale
RdC - cour centrale, à gauche

Ouverture
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 16 h

Attention :
Deux types d'inscriptions :
- l'inscription administrative,
- l'inscription pédagogique.

L'inscription administrative s'effectue au service de la scolarité centrale.

Après avoir fait cette démarche et payé les droits universitaires, vous obtiendrez :
- la carte d'étudiant,
- des certificats de scolarité,
- l'attestation d'affiliation à un centre de sécurité sociale étudiante si vous relevez du régime étudiant de sécurité sociale.

Ce dernier document est un document unique qui ne peut, en cas de perte, être réédité.

En cas de perte ou de vol, et contre paiement, vous pouvez demander un duplicata de votre carte d'étudiant.

L'inscription administrative doit être **renouvelée,** chaque année, quelle que soit votre situation (succès ou échec).
Les dates de réinscription sont sur le site www.dauphine.fr début juin.

Le non-respect des dates est considéré comme un abandon.

L'inscription pédagogique est l'inscription aux cours et le choix des Unités d'Enseignement - UE.
Elle est obligatoire et se fait dans votre département.

Diplômes et attestations de réussite

En cas de succès à vos examens, vous recevrez une attestation de réussite. Votre diplôme officiel accompagné de l'annexe descriptive (supplément au diplôme) vous sera adressé sur demande écrite.

Transfert de dossier

Vous souhaitez quitter l'Université Paris-Dauphine pour poursuivre vos études dans une autre université, adressez-vous au service de la scolarité centrale. Votre dossier sera transmis à l'université d'accueil après vérification de votre situation auprès des services de Dauphine (notamment le service de prêt de la bibliothèque universitaire).

Procédure de pré-inscription

Étudiants étrangers (hors programme d'échange)

1) Ressortissants des pays «Campus» - pays non européens (procédure CEF)

Quel que soit le niveau d'études demandé les procédures de candidature et de délivrance du visa « étudiant » sont obligatoirement gérées *en ligne* par Campus France.
Liste des pays concernés voir : *www.campusfrance.org*, rubriques : *Préparer son séjour - S'inscrire dans l'enseignement supérieur - Pays à procédure CEF*

2) Ressortissants des pays ne figurant pas dans la liste CampusFrance

- Admission en 1re ou 2e année dans une université française : La Demande d'Admission Préalable (DAP) se fait entre décembre et janvier auprès des services culturels de l'ambassade de France du pays d'origine ou par téléchargement du dossier sur *www.enseignementsup-recherche.gouv.fr* (rubriques : *Enseignement supérieur - Étudier en Europe et dans le monde - Venir étudier en France - Formulaires d'admission dans le supérieur*)
  - «Dossier blanc» pour les étudiants résidants à l'étranger.
  - «Dossier vert» pour les étudiants résidants en France qui sont titulaires d'un titre de séjour d'une validité minimale d'un an.
    Le « dossier vert » peut également être obtenu auprès de la scolarité centrale de l'Université Paris-Dauphine.
- Admission en 3e année (Licence 3) et en Master

Pas de procédure spécifique. Pour chaque formation les renseignements figurent sur le site web de Dauphine.

3) Cas particuliers

- étudiants français titulaires de diplômes étrangers,
- étudiants titulaires du bac européen,
- étudiants ressortissants de l'Union européenne, d'Andorre ou de Suisse,
- réfugiés, apatrides, enfants de diplomates en poste à Paris...

Voir le site de Dauphine - rubriques : S'inscrire à une formation - Bacheliers et futurs bacheliers (bacs français et bacs étrangers).

Doctorants – Thésards

Pour les modalités et procédures d'inscription, adressez-vous à l'École doctorale de Dauphine

Service Commun Recherche et Valorisation
Bureaux – A 402 et A 406
Tél. : 01 44 05 44 89 / 44 51 / 44 52

Pour toute information complémentaire sur les thèses, visitez le site :
http://www.edd.dauphine.fr/

Le service d'information et d'orientation

Responsable du service : Véronique PRAX
RdC - cour centrale, à gauche
Tél : 01 44 05 48 64 /41 60 / 49 84
E-mail : scuio@dauphine.fr

Ouverture :
Lundi de 9 h à 13 h
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 17 h

Le service est accessible aux étudiants en situation de handicap.

Nous sommes présents pour vous écouter, répondre à vos questions, vous accompagner et vous aider à construire votre projet de formation.

Avant l'entrée à Dauphine, retrouvez-nous :

- sur nos stands dans les salons spécialisés : ADREP, Salon européen de l'éducation, salons des masters..., pour poser vos questions sur les formations et les conditions d'accès,
- au « Samedi du lycéen » premier contact avec l'université pour les futurs bacheliers (organisé en janvier).

À votre arrivée, nous vous proposons :

- des réunions d'accueil avec vos départements,
- la visite et la présentation du service.

Pendant vos études, le service sera votre ressource pour :

- trouver des informations sur les poursuites d'études, les réorientations possibles, les secteurs professionnels et leurs métiers...
- obtenir un rendez-vous avec la conseillère d'orientation si vous rencontrez des difficultés d'adaptation ou que vous souhaitez vous réorienter.

N'hésitez pas à pousser la porte !

L'insertion professionnelle : Dauphine Entreprises (emplois, stages, jobs…)

Responsable du service : Véronique PRAX
RdC - cour centrale, à gauche
Tél. : 01 44 05 41 47 / 48 / 49
E-mail : des@dauphine.fr
Site : *https://dauphinentreprises.dauphine.fr*

Ouverture :
Lundi de 9 h à 13 h • Mardi et jeudi de 10 h à 17 h • Vendredi de 9 h à 12 h

Le service Dauphine Entreprises s'adresse aux étudiants et jeunes diplômés de notre université, jusqu'à 3 ans d'expérience professionnelle, qui sont en recherche de stage ou d'emploi.

Vous y trouverez :
- de l'aide et des conseils pour :
  - développer votre projet professionnel,
  - concevoir vos CV et vos lettres de motivation,
  - préparer un entretien (des ateliers sont organisés avec des RH et sous forme de jeu de rôle).
- en consultation libre la presse économique, de la documentation spécialisée sur les métiers, les stratégies et les outils de recherche d'emploi.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur le site https://dauphinentreprises.dauphine.fr - accès via l'ENT onglet « insertion professionnelle » pour :
- avoir accès aux offres déposées par les entreprises,
- déposer votre CV dans la CVthèque consultable par les entreprises,
- suivre l'actualité recrutement des entreprises…

Et aussi… pour vous tous les ans :
- des présentations d'entreprises et conférences métiers,
- le Forum Dauphine Entreprises : une centaine d'entreprises, chaque jour différentes, viennent à votre rencontre pour présenter leurs activités et leurs métiers et vous proposer des stages et/ou des emplois.

Le Forum en 2013 :
Mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 février
http://forumentreprises.dauphine.fr

Retrait des conventions de stages dans votre département

- **LSO** P 316 ter
- **MSO** DUAP D 402
  1re année de Master D 404
  2e année de Master D 418
- **MIDO** B 536

Partir à l'étranger en programmes d'échanges : le service des relations internationales

Le Service des Relations Internationales
Tél. : 01 44 05 46 15 / 41 59
E-mail : international@dauphine.fr
Site : *www.sri.dauphine.fr*

Ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Fermé le mercredi

***271** conventions d'échanges d'étudiants et d'enseignants sont signées avec des universités et des établissements étrangers du monde entier (SOCRATES - CREPUQ - doubles diplômes).*
Les échanges se font à partir de L3.

Où ?

- **EUROPE -** Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Suède, Suisse, Turquie
- **PROCHE ORIENT -** Israël, Liban
- **AMÉRIQUE DU NORD -** Canada, États-Unis
- **AMÉRIQUE LATINE -** Argentine, Brésil, Chili, Mexique, Pérou, Uruguay, Colombie
- **ASIE -** Japon, Chine, Singapour, Thaïlande, Inde, Corée du Sud, Taïwan
- **OCÉANIE -** Australie

École d'été - Summer Program - proposé aux étudiants dauphinois : Copenhague Business School (étudiants en L2 et L3, de fin juin à début août)

Détails sur le site *www.sri.dauphine.fr*, rubrique *« Nos universités partenaires » :*
- niveaux et disciplines concernés,
- informations sur les aides financières, rubrique «Bourses».

Quand ?

Renseignements sur les dates et procédures de recrutement au Service des Relations Internationales au début de l'année précédant votre départ.

Salon de la mobilité internationale et réunions d'information par zone géographique : organisés d'octobre à décembre.
Dates - consulter le site *www.sri.dauphine.fr*

pour participer à ces échanges il est indispensable d'obtenir la totalité des UE en juin.

Le TOEFL est obligatoire pour toutes les universités dispensant des cours en anglais. Compte tenu des délais, il faut passer ce test presque une année avant la mobilité.

Pour préparer le TOEFL à Dauphine, renseignements : toefl@dep.dauphine.fr

Quelques chiffres

25 % des étudiants de Dauphine sont de nationalité étrangère.
220 nationalités sont représentées
268 conventions internationales avec une cinquantaine de pays
14 doubles diplômes avec **5** universités et **1** diplôme conjoint

Les ressources informatiques

Le portail ENT

L'Environnement Numérique de Travail **(ENT)** est le portail Intranet de l'université.
Il permet, après une authentification unique, d'accéder à un certain nombre de services :

- votre webmail dauphinois,
- l'annuaire de Dauphine,
- vos cours en ligne,...

Pour y accéder, vous devez activer votre compte, si ce n'est pas déjà fait.
Pour cela, référez-vous au Guide des Usages du Numérique **(GUN).**

Connectez-vous sur le site ***http://www.dauphine.fr***
Cliquez sur « Étudiants de Dauphine » et choisissez « Ressources numériques » dans le menu déroulant.

Une fois le compte activé, votre mail « Campus » est accessible via l'ENT en cliquant sur l'onglet « mail » ou directement par ***http://webmail.dauphine.fr*** (identifiants ENT).

Tous les étudiants inscrits à l'université possèdent une adresse mail vous permettant d'envoyer, de recevoir et de classer votre courrier.
Votre adresse mail est généralement du type :
prenom.nom.aa@campus.dauphine.fr où « aa » représente les deux derniers chiffres de votre année de première inscription à l'université.

Vous pouvez faire suivre vos mails « dauphinois » vers la boîte à lettres de votre choix (voir GUN).

En utilisant ce service, vous serez tenus informés régulièrement des :

- dates d'inscription, examens, jury, infos sur l'emploi, ...
- des invitations des associations pour différents événements.

Vos cours en ligne

Certains enseignants proposent un espace en ligne dédié à leur cours vous permettant :

- d'accéder aux documents du cours **(guides, corrigés d'examens, exercices...),**
- de travailler à distance avec les autres étudiants.

Chaque espace de cours comprend différents outils permettant de faciliter l'organisation du travail :

- chats,
- blogs,
- forums,
- calendrier,
- annonces,
- outils de dépôt de documents,
- outils de remise de devoirs, ...

Ces espaces de cours sont accessibles sur la plateforme de e-learning « My Course », accessible en vous connectant à l'ENT (onglet Cours en ligne).
Vous trouverez les modalités d'usage dans le GUN.
Vous pouvez également contacter le vacataire CIP (Centre d'Ingénierie Pédagogique) de votre filière.

Le réseau informatique sans fil : WiFi

Le campus est équipé en WiFi.
Pour vous connecter, utilisez le réseau EduSpot avec les identifiants de connexion à l'ENT.

Le WiFi permet aux étudiants disposant d'un ordinateur portable et normalement inscrits à l'université, d'accéder à l'internet (WEB uniquement) pour les besoins de leurs **activités pédagogiques ou de recherche.**

Pour savoir comment utiliser le WiFi, consultez le GUN.
Cliquez sur *« Étudiants de Dauphine »* et choisissez *« Ressources numériques »* dans le menu déroulant.

Le CRIO Inter-Départements

Co-directeurs : Dominique GALLAND et Jacqueline DE LA BRUSLERIE
Salles informatiques A 200 à A 215, B 202 et A 308.

La salle A 203 est dédiée à Reuters

Elle permet d'accéder à des informations financières en ligne.

Ouverture
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h 30

Le CRIO ID dispose de 11 salles au 2e étage et d'une salle au 3e étage (aile A), ce qui représente un équipement de 190 PC sous Windows reliés en réseau. Elles sont ouvertes pour les **cours informatiques** et sont en **libre-service en dehors des heures de cours.**
Le centre offre un service d'impression, avec quota, limité aux travaux des étudiants.

Vous trouverez sur le site ***www.interufr.dauphine.fr*** :
- le mode d'emploi du CRIO,
- la liste des logiciels disponibles,
- la charte du CRIO, complémentaire de la charte informatique générale.

Une permanence et une assistance technique par des moniteurs :
salle A 202 de 10 h à 20 h 30.

Le CRIO - Multimédia

Directeur : Francis TABOURIN
Salles D 202, D 204, D 206, B 423, et C 524

Ouverture
Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 20 h (de 9 h à 22 h pour la salle C524)
Le samedi de 9 h à 20 h pour la salle C 524.

Le CRIO dispose de :
- trois salles au 2e étage près de l'Amphi Edgard Faure,
- une salle dans le couloir B au 4e étage
- une salle sur le palier du 5e étage.

200 postes de travail équipés de PC multimédia sous Windows XP sont à la disposition des étudiants ayant acquitté la redevance informatique.

Toutes les salles, en libre-service, sont accessibles aux étudiants **inscrits au CRIO.** Ils disposent d'un espace disque personnel conséquent.
Espaces de travail équipés d'imprimantes laser couleur, de scanners et de webcams.

Sur le site ***www.mediagdauphine.fr***, vous trouverez :
- la liste des logiciels disponibles,
- la présentation des salles,
- une aide en ligne.

Les moniteurs assurent une permanence en salle B 425 de 9 h 30 à 22 h.

Le **CRIO Multimédia** propose aussi un certain nombre de **logiciels d'apprentissage** des langues installés en D 204 (salle ouverte à tous les étudiants) : Contacto, English For Business, Einblicke5, EsEspañol, Español en Marcha, Gramster, InfoLangue (allemand), Larousse Unabridged Dictionary, Longman iBT, Telephoning English, The Grammar Rom, The Rosetta Stone 2000.

Le CRIO - Unix

Directeur : Emmanuel LAZARD
Salles B 026, B 028, B 032, B 038, B 042 et B 048

Secrétariat du CRIO Unix : B 019.
Pour contacter les moniteurs, consulter l'affichage en B 017.

Il dispose de 6 salles qui composent un parc de 125 ordinateurs équipés du système d'exploitation Linux.

Elles sont en libre accès à tous les étudiants de l'université aux horaires d'ouverture de l'université mais peuvent être temporairement occupées par des cours ou des formations.

Reliées au serveur du CRIO-Unix, l'intégralité des logiciels et des documents utilisateurs est accessible depuis n'importe quel poste de n'importe quelle salle.

Sur le site ***www.etud.dauphine.fr***, vous trouverez :
- la liste des logiciels disponibles,
- la réglementation du CRIO,
- le planning des salles,
- les modalités de connexion.

Tout n'est pas permis
Dans les centres de ressources informatiques.

Toutes les précisions vous sont données dans « La charte des ressources informatiques et réseaux » qui vous a été remise et que vous avez signée lors de l'activation de votre compte ENT.

Retenez au moins...

Pour la réalisation d'un travail en commun, exigeant l'accès à des fichiers partageables, une demande devra être faite au directeur du CRIO.

Sous peine de sanctions, il est interdit de :

- **fumer, boire, manger dans les salles**
- **prêter son login**
- **faire des tentatives d'intrusion (réussies ou non) sur les machines ou les serveurs**

La bibliothèque universitaire

Directeur : André LOHISSE
6e étage
Renseignements : 01 44 05 42 98
Site : www.bu.dauphine.fr

Ouverture
Du lundi au vendredi de 9 h à 20 h • Le samedi de 10 h à 18 h

Une collection de premier plan pour accompagner l'enseignement et la recherche

fonds de **175 000** livres et de **1 400** abonnements,

39 bases de données,

21 000 revues en ligne,

36 000 documents et rapports électroniques,

publications académiques en ligne des chercheurs de l'université.

Partenaire de la Bibliothèque nationale de France (BnF) au titre de Pôle Associé, la Bibliothèque de Dauphine est **centre documentaire de référence** au plan national par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (CADIST).

Un espace de travail rénové

À la Bibliothèque d'étude vous trouvez :

- 60 000 livres et 200 revues en libre-accès,
- le WIFI,
- des postes informatiques,
- un espace dédié aux revues,
- 620 places de lecture.

Les collections les plus anciennes sont en magasin.
Les livres peuvent être empruntés à domicile.

Plusieurs espaces sont dédiés à la consultation :
- un **kiosque de presse** générale et économique en langue française et en langues étrangères,
- le **Boc@l** réservé à la formation et à la consultation des bases de données, est équipé de 16 postes de consultation,
- **17 salles de travail** en groupe, dont 6 accessibles sur réservation.

Photocopies ou impression des documents par carte Moneo ou carte d'étudiant, la plupart des bases de données autorisent l'impression et la sauvegarde sur clé USB.

Suivez l'actualité de la bibliothèque sur sa page Facebook.

La bibliothèque de recherche (6e étage, bâtiment A)
Réservée aux enseignants-chercheurs et aux étudiants de niveau recherche, elle offre :
- 110 places de travail équipées de connexions électriques et Internet,
- accès aux collections électroniques,
- accès à 15 000 livres et 550 revues,
- accès aux thèses et cahiers de recherche récents.

La carte d'étudiant de Dauphine est obligatoire pour entrer dans les locaux de la Bibliothèque (contrôle d'accès) et pour emprunter des livres à la banque d'accueil.

Le portail documentaire et les services

Pour consulter d'un ordinateur ou d'un iphone :
- le catalogue des documents imprimés,
- tous les documents numériques,
- la base de publications des enseignants chercheurs de Dauphine,

utilisez le moteur de recherche multi-bases du site *www.bu.dauphine.fr* (accès via le portail ODYSSÉE). Une seule interrogation permet d'interroger plusieurs bases de données.

À disposition via l'ENT :
- consultation de toutes les bases de données dans les locaux de la BU. Attention, certaines bases spécialisées sont soumises au paiement de la redevance pour la documentation électronique : vérifiez vos droits,
- accès hors des murs de la BU à une vingtaine de bases de données - rubrique accès distant,
- activation du compte lecteur sur le portail documentaire (possibilité de faire une veille sur un sujet de recherche, constitution d'une bibliographie et consultation des prêts en cours),
- mise à disposition des documents en magasin.

L'équipe de la bibliothèque est disponible aux banques d'accueil pour orienter les lecteurs dans leur recherche.

Des formations à la recherche documentaire sont régulièrement organisées pour présenter aux étudiants les ressources documentaires ou les stratégies de recherche.

Pôle Léonard de Vinci

Les étudiants dont les enseignements sont dispensés au Pôle Léonard De Vinci bénéficient d'un service de prêt des livres à distance (en liaison avec l'Infothèque du Pôle) et de l'accès distant aux bases de données.

Étudiants en situation de handicap

La bibliothèque d'étude est accessible aux étudiants à mobilité réduite.

La bibliothèque n'est pas équipée de matériels informatiques adaptés aux handicaps, notamment visuels.

Une salle de travail est accessible prioritairement aux étudiants handicapés dont le travail nécessite une isolation phonique (s'adresser à l'accueil).

La vie étudiante

Le Service de la Vie Étudiante - SVE
Les associations
Le pôle handicap
La culture et la musique
La santé, les aides sociales, les bourses et le logement
Le sport

Le service de la vie étudiante - SVE

Dominique Damamme - Vice-Président du CEVU
Responsable du service : Bernadette Tayon-Sudant
Bureaux B 025 et B027
Tél. : 01 44 05 46 30/49 48
E-mail : vietudiante@dauphine.fr
www.dauphine.fr - Rubrique Vie Étudiante

Le SVE est placé sous la responsabilité du Vice-président du CEVU

Les missions du service :

Relations avec les associations étudiantes
- Instruction des demandes de domiciliation (création d'association et renouvellement de domiciliation)

Pour celles qui sont domiciliées :
- tenue et mise à jour du fichier et des dossiers des associations généralistes et de filières
- suivi de l'activité des associations (respect de la charte, mise à disposition de locaux, respect des règles d'hygiène et sécurité,...)
- instruction des demandes de subvention
- coordination administrative de l'organisation des manifestations étudiantes nécessitant des mesures spécifiques.

Pôle Handicap
- accueil des étudiants en situation de handicap,
- participe à la mise en place des aides nécessaires à la poursuite de leurs études (voir p. 56)

Vie culturelle

Avec l'appui du délégué à l'action culturelle de l'université :
- développement de la vie culturelle des étudiants (par exemple : conventions avec le Centre G. Pompidou et la Réunion des Musées Nationaux),
- billetterie théâtre,
- concerts,
- ateliers chant et dessin (voir p. 57)

Gestion administrative
- du Conseil des Études et de la Vie Universitaire,
- des commissions et groupes de travail du CEVU
- des procédures d'habilitation de diplômes.

Observatoire de la Vie Étudiante - OVE
- décrit et analyse les conditions de vie des étudiants, le déroulement de leurs études,
- participe à l'élaboration d'indicateurs sur l'insertion professionnelle des diplômés,
- contribue à la production des statistiques générales de l'université.

Le Service de la Vie Étudiante rappelle que tous les actes portant atteinte à la dignité humaine, tels que le bizutage ou certaines pratiques d'intégration des étudiants, que la victime soit consentante ou non, sont interdits et punis par la loi.

Toute activité qui comporterait un caractère discriminatoire, racial ou sexiste, ou une incitation à la consommation d'alcool est interdite.

Les associations

Un dépliant, disponible au Service de la Vie Étudiante, recense toutes les associations étudiantes généralistes (sportives, culturelles, à but humanitaire ou de solidarité) et de filières, domiciliées à l'Université.

Association des anciens étudiants

- **Dauphine Alumni**

Association des Anciens Élèves de Dauphine
D 106 - Tél. : 01 44 05 44 99
www.dauphine-alumni.org

Associations généralistes

- **ACD** • Association des Cinéphiles Dauphinois • B 018 • *www.cinemadauphine.fr*
- **AS** • Association Sportive • B 427 bis • Tél. : 01 44 05 47 41/44 53 • www.as-dauphine.com
- **ATD** • Association Théâtre à Dauphine • C 301
- **BDE Dauphine** • Bureau des Étudiants • B 011 • B 013 • *http://dauphine.tonbde.com/*
- **Cep-Dauphine** • B 118 • Tél. : 01 44 05 41 35 • *www.cepdauphine.over-blog.com*
- **Channel 9** • C 303 • Tél. : 01 44 05 45 33 • *www.channel9.net*
- **Cheer-up** • B 022 • *www.cheer-up.fr*
- **Club Photo** • C 001 et P 001 • *http://clubphotodauphine.free.fr*
- **Dauphine Bourse Club** • *www.dauphinebourseclub.com*
- **Dauphine Discussion Débat** • C 112 • *http://dauphinedebat.com/*
- **Dauphine Durable** • C 204 • *http://dauphinedurable.hautetfort.com/*
- **Dauphine Éloquence**
- **Dauphine Erasmus Exchange** • B 007 • Tél. : 01 44 05 45 61
- **Dauphine Évasion** • B 012

- **Dauphine Junior Conseil** • P 420 • Tél. : 01 44 05 41 33/47 99 • *www.juniordauphine.com*
- **Dauphine On Air** • *www.dauphineonair.com*
- **DSH** • Dauphine Solidarité Handicap • B 022 • *www.dsh-dauphine.fr*
- **Dauvigne** • *http://assodauvigne.free.fr/index.html*
- **Esprit Dauphine** • C 110 • *www.espritdauphine.fr*
- **Fleur de Bitume** • B 020 • *http://fdbdauphine.free.fr/*
- **Go to Togo** • B 020 • *www.go-to-togo.com*
- **L'Oreille de Dauphine** • B 016 • *www.musictorockthenation.com*
- **Mozaïk** • B 018 • *www.mozaik-dauphine.fr*
- **Phinedo.com** • B 014 • *www.phinedo.com*
- **PSH** • Projet Solidarité Handicap • B 022 • *www.psh-dauphine.fr*
- **Ski Club** • B 009 • *www.skiclubdauphine.com*
- **Spi Dauphine** • B 008 • B 010 • *www.spi-dauphine.com*
- **UEJD** • Union des Étudiants Juifs de Dauphine • B 122
- **UNEF** • Dauphine • C 110 bis • Union Nationale des Étudiants de France • *www.unef.fr*

Associations de filières

- **ADDA** • Association Dauphine Droit des Affaires • M2 Droit des affaires • *www.m2affaires.dauphine.fr*
- **ADDD** • Association des docteurs et doctorants de Dauphine
- **ADEPP** • Association des Étudiants en Patrimoine Professionnel • M2 Droit du patrimoine professionnel • *www.master-droit-patrimoine-professionnel.com*
- **ADES** • Association Dauphine Économie de la Santé • M2 professionnel et recherche en Économie de la Santé
- **ADIFA** • Association du diplôme de Droit fiscal approfondi • M2 Droit Fiscal approfondi
- **ADN** • Association du droit notarial • M2 Droit notarial • *www.adndauphine.com*
- **ADP** • Association Dauphine Patrimoine • L3 M1 M2 Gestion de Patrimoine
- **AIDA** • M2 Affaires Internationales • *www.master212.com*
- **AM-BFA** • Association du Magistère Banque Finance Assurance
- **AM Dauphine** • Association des Mass de Dauphine • Licence de mathématiques
- **AM2JF** • Association du M2 Juriste Financier de Dauphine
- **AM - GD** • Association des Étudiants du Magistère de Gestion Dauphine • *www.magisteredegestion.com*

- **AMID MD** • Association des Maîtres en Informatique de gestion et en Mathématiques de la Décision • M1 M2 mention MIAGE • *www.miagedauphine.com*
- **AMJ** • Association Médias et Journalisme • M1 et M2 de l'IPJ
- **AMMI** • Association du M2 Management de l'immobilier • *www.master246.com*
- **AMSI** • Association Management des Systèmes d'Information • M1 Management des systèmes d'information • *www.msidauphine.fr*
- **APP'DAU** • **Association des L3 et M1 de gestion en apprentissage**
- **Association des fiscalistes de Dauphine** • M2 Fiscalité de l'entreprise
- **Association des Masters Dauphinois en Économie internationale** • M2 Diagnostic économique international • M2 recherche en Économie internationale et développement
- **Association du Master Affaires Publiques** • M2 Affaires Publiques
- **Association du Master Banque d'Investissement et de Marché** • M2 Banque d'investissement et de marché
- **Association du Master CMI** • M2 Communication marketing intégrée
- **Association du Master Distribution et Relation Client** • *www.master4206.dauphine.fr/*
- **Association du Master Droit approfondi de l'entreprise**
- **Association du Master Humanités et Management**
- **Association du Master MFE** • M2 Management Financier de l'Entreprise
- **Association du Master MASEF** • Master MASEF
- **Association Stratégie et Organisation** • M2 Politique générale et stratégie des organisations
- **Association du Master 102** • M2 recherche en marketing et stratégie
- **Association du Master 104** • M2 Recherche en Finance • *www.master104finance.com/index.php*
- **Association du Master 201** • M2 Économie monétaire et financière
- **Association du Master 224** • M2 Banque et Finance
- **Association du Master 226** • M2 Gestion des télécommunications et des nouveaux médias • *www.master226.net/*
- **Contrôle 9** • M2 Contrôle de gestion
- **Dauphine Asset Management** • M2 Gestion d'actifs • *www.master222.com*
- **Dauphine Audit** • Master 2 Audit Financier
- **Dauphine Culture** • M2 Management des organisations culturelles
- **Dauphine Énergie Finance Carbone** • M2 Énergie, Finance, Carbone
- **Dauphine Entrepreneuriat** • M2 Entrepreneuriat

- **Dauphine Finance 225** • M2 Finance d'entreprise et ingénierie financière
- **Dauph'Innov** • M2 Management de la Technologie et de l'Innovation • *www.master-mti.com*
- **Dauphine Supply Chain** • M2 Logistique, management et économie des réseaux
- **Défi CCA** • L3 M1 M2 CCA • *www.dauphine-defi-cca.fr*
- **DEIDA** • M2 Droit européen et international des affaires • *www.master240.com*
- **Eco App'titude** – Association des étudiants de L3 en économie appliquée
- **eMBA sans Frontières** • Executive MBA Paris Dauphine • *www.embasf.fr*
- **Ethic and islamic Finance** • D.U Principes et Pratiques pour la Finance Islamique
- **G'M SI** • M2 Gestion et systèmes d'information
- **ISF-MD** • M2 Ingénierie Statistiques et Financière-Mathématiques Dauphine • *www.master280.com/*
- **Juristes à Dauphine** • L3 Droit Gestion, M1Droit
- **LADD** • Les Actuaires de Dauphine • M2 Actuariat
- **MACSI** • M2 Systèmes d'information de l'entreprise étendue (SIEE)
- **Market'in 204** - M2 Marketing • *www.mastermarketingdauphine.com*
- **MEM Dauphine** • Master 2 en Management
- **RELIEF** • M2 Ingénierie économique et financière • *www.masterief.com*
- **STRATEFI 203** • Master Financial Markets • *www.master203.com/assoc-anciens.php*

Étudiants handicapés

Pôle Handicap
Tél. : 01 44 05 42 54
Bureau B 029
E-mail : handicap@dauphine.fr

Actions et missions

- accueil et intégration des étudiants handicapés,
- suivi administratif des dossiers médicaux des étudiants,
- aménagements temporels : étalement du rythme de la formation sur une ou plusieurs années supplémentaires avec maintien des bourses, ...
- aménagements pédagogiques : mise en place de cours de compensation individuels ou en groupe, relations privilégiées avec un référent pédagogique, temps majoré et mise à disposition de secrétaire pour les examens, preneur de notes,...
- aménagements techniques : matériels et logiciels spécifiques, mise à disposition d'une salle de travail aménagée,
- aides directes aux étudiants,
- aide à l'insertion professionnelle en liaison avec le SCUIO-IP,
- accompagnement dans les démarches universitaires et administratives.

Liaison entre

- les départements et services administratifs de l'université,
- la médecine préventive,
- la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées),
- le Ministère,
- les universités partenaires,
- les instituts extérieurs,
- les associations.

Collaboration

- aux actions de sensibilisation au handicap,
- aux réflexions sur l'amélioration de l'accessibilité et des techniques d'information et de communication.

La culture

Délégué à l'action culturelle : en attente de nomination
Service de la vie étudiante
Tél. : 01 44 05 49 48
E-mail : vietudiante@dauphine.fr

Des activités culturelles vous sont proposées :

- **par l'université:**
  - un atelier de chant
  - un atelier de dessin.

Ils sont gratuits, ouverts à tous, même aux débutants, animés par des professionnels, ils ont lieu à l'heure du déjeuner une fois par semaine, et durent 90 minutes.

Renseignements et inscriptions en début d'année au service de la vie étudiante.

  - une billetterie théâtre est à votre disposition à l'espace culture du 1er étage, deux fois par semaine à l'heure du déjeuner et permet d'acheter des places à un tarif très avantageux pour assister aux spectacles des grands théâtres publics parisiens ou de banlieue.

- **Au sein des associations étudiantes :**
  - ATD (association pour le théâtre à Dauphine)
  - l'oreille (musique)
  - ACD (association des cinéphiles dauphinois)
  - Club Photo
  - BDE (bureau des étudiants)
  - Dauphine Culture (l'association de filière du master2 management des institutions culturelles).

Renseignez-vous auprès de chaque association pour connaître son programme précis !

Pour vous informer, rendez-vous :

- à **l'espace culture** au 1er étage, à gauche en sortant des ascenseurs,
- sur votre **messagerie** campus dauphine,
- sur la page Facebook : **Action Culturelle A Dauphine.**

La musique

Orchestre et Chœur des Universités de Paris - OCUP

Directeur musical Carlos Dourthé
Chef de chœur Guillaume Connesson

Contact : Nastassia Drouin
Service des Affaires Culturelles du Crous de Paris
Tél. : 01 40 51 37 09 / 07
E-mail : nastassia.drouin@crous-paris.fr
39, avenue G. Bernanos - 75005 Paris
RER B : Port Royal
www.ocup.fr et *www.crous-paris.fr*

L'O.C.U.P. permet aux étudiants choristes ou instrumentistes de tout niveau de poursuivre une pratique musicale, tout en participant à l'animation culturelle des universités parisiennes : organisation de concerts à Paris mais aussi à l'étranger dans le cadre d'échanges universitaires internationaux.

Des tests sont organisés en début des 1er et 2e semestres universitaires (septembre/octobre et février) pour intégrer les ensembles.
Les répétitions de l'orchestre ont lieu dès fin septembre tous les lundis de 19 h à 21 h et celles du chœur, tous les mercredis de 19 h 45 à 22 h, hors vacances scolaires. Les ensembles répètent également un dimanche par mois dans un conservatoire parisien sous la direction de musiciens professionnels.

Les étudiants ont la possibilité de choisir cette activité comme UE optionnelle, après accord de leur département.

Pour connaître le programme 2012/2013, consultez le site de l'OCUP dès fin juin.

La santé, les aides sociales, les bourses et le logement

Infirmerie

Salle B 039 - RdC
Tél. : 01 44 05 42 93 - 06 17 85 29 99

Ouverture
Tous les jours de 8 h 30 à 19 h 30 sans interruption.

- Soins prescrits sur ordonnance : injections, soins spécifiques,
- écoute,
- orientation vers des médecins spécialistes,
- prise de rendez-vous.

L'infirmerie possède une salle de repos de 3 lits, une salle de soins et des sanitaires

Adaptés pour les étudiants en situation de handicap.

Médecine préventive des étudiants

Salle B 033 - RdC
Tél. : 01 44 05 46 91 • Fax : 01 44 05 48 95
E-mail : siumpps@dauphine.fr

Ouverture
Tous les jours de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

- La visite médicale concerne les étudiants de 1re année ou en 1re inscription à l'université sur rendez-vous,
- Les médecins sont disponibles pour tout avis concernant votre santé : sport, diététique, contraception, MST, tabac,...
- Les consultations sont gratuites et confidentielles pour tous les étudiants de Paris-Dauphine,
- Une psychologue peut vous recevoir sur rendez-vous.

Sécurité Sociale - Mutuelles

L'affiliation à la Sécurité Sociale est obligatoire.
Pour une meilleure prise en charge de vos soins, l'adhésion à une mutuelle étudiante est possible.
Deux mutuelles étudiantes sont présentes à Dauphine : permanences au 4e étage.

Les étudiants étrangers doivent se renseigner sur les possibilités de couverture sociale auprès du service de la scolarité centrale.

» SMEREP

Centre 617
Renseignements : 01 56 54 36 34
www.smerep.fr

Ouverture
du lundi au jeudi de 9 h à 18 h, le vendredi de 9 h à 17 h 30
54 boulevard Saint-Michel - 75006 Paris

Courrier postal uniquement : 16 boulevard du Général Leclerc
92115 Clichy Cedex

Permanence à Dauphine
Horaires affichés porte C401bis au 4e étage.
Possibilité de déposer vos feuilles de soins, votre RIB, votre déclaration de médecin traitant, votre coupon d'affiliation, de mettre à jour votre carte vitale.

» LMDE

Centre 601
Renseignements : 09 69 369 601
www.lmde.com
7 rue Danton 75006 (Mº Odéon)

Permanence à Dauphine au 4e étage (nouveau bureau à la rentrée 2012-2013).
Horaires et plus d'adresses sur : www.lmde.com

Pour vos remboursements et courriers

LMDE - Prestations et correspondances - TSA 91972 - 91097 LISSES Cedex

Assistante sociale

Assistante sociale (CROUS) Virginie MARANDET
Bureau B 021 - RdC
Tél. : 01 44 05 44 56 (boîte vocale)

Ouverture :
Accueil sur rendez-vous de préférence, à prendre au bureau B 021 ou au 01 44 05 44 56.
Les horaires de présence sont affichés sur la porte.

L'assistante sociale, tenue au secret professionnel :
- aide les étudiants qui connaissent des difficultés sociales, familiales ou personnelles,
- met à disposition des étudiants les informations sur les services du CROUS et les organismes extérieurs avec lesquels elle travaille,
- favorise l'accès aux droits et à la législation,
- instruit les dossiers de demande d'aide financière sur le fonds de solidarité universitaire,
- participe au dispositif des allocations d'études,
- apporte son aide à la recherche de logement.

Bourses et aides financières

Aides financières selon votre situation :
- bourses sur critères sociaux, bourses au mérite, aide d'urgence annuelle, allocations d'études. Contacts : service de la scolarité RdC et *www.crous-paris.fr*
- bourses pour études et stages à l'étranger : *http://www.dauphine.fr/fr/international/bourses.html*

Attention : constitution du **dossier social étudiant (DSE)** de janvier à avril, sur le site du CROUS : www.crous-paris.fr

Pour les aides financières au logement, prendre contact avec la caisse d'allocations familiales dont dépend votre logement.
Pour retirer le dossier, se connecter à *www.caf.fr*

Aide sociale sur F.S.D.I.E.
Une aide sociale sur le F.S.D.I.E. est mise en place par l'université pour venir en aide aux étudiants rencontrant des difficultés financières passagères. Une commission se réunit tous les deux mois pour examiner les demandes. Les dossiers peuvent être retirés au Service de la Vie Étudiante (bureaux B 025 - B 027) ou auprès de l'assistante sociale du CROUS (bureau B 021).

Logement

Les **logements en résidence universitaire** (CROUS) sont réservés en priorité aux étudiants boursiers sur critères sociaux ayant déjà validé deux années d'études, après avoir constitué une demande de Dossier Social Etudiant (DES).
Vous trouverez les adresses et les sites des CROUS de Paris, Créteil et Versailles p. 70

La **Centrale du Logement Etudiant** (www.lokaviz.fr), gérée par le CROUS, propose par villes, régions, des logements :
- chez des propriétaires,
- en co-location,
- indépendants,
- éventuellement en cité universitaire.

Si vous êtes étudiant à Dauphine :
le **site web de Dauphine Logement** (www.logement.dauphine.fr).
Vous y trouverez :
- des offres de logement de particuliers,
- des offres de logement en résidence à prix modéré,
- des infos sur le logement étudiant,
- des bons plans,
- la possibilité de faire une demande de bourse-logement auprès de la Fondation Dauphine.

Info pratique : vous devez disposer de codes ENT pour créer votre profil.

Étudiants en situation de handicap

Pour tous renseignements : Mission CROUS Handicap
Tél. : 01 44 27 35 05 • mission.handicap@crous-paris.fr

Pour un logement en résidence universitaire
- prendre contact avec l'assistante sociale référent handicap du CROUS au 01 40 51 35 57 pour un entretien,
- constituer son dossier social étudiant (DES)

La commission handicap se réunissant début juin statuera sur les demandes et prononcera les admissions éventuelles.
CROUS de Paris 39, av Georges Bernanos - 75231 Paris cedex 05,
Tél. : 01 40 51 36 00

Pour les aides financières au logement, prendre contact avec la caisse d'allocations familiales dont dépend votre logement.
Pour retirer le dossier, se connecter à *www.caf.fr*

Transport

- **Les transports scolaires universitaires**

La demande de prise en charge doit être adressée auprès du Conseil Général du domicile.

- **Les transports en commun**

Le site *www.infomobi.com* :
- permet de concevoir des déplacements par les transports en commun en fonction des handicaps,
- répertorie les ascenseurs disponibles.

Informations par téléphone : 0 810 64 64 64

Le site *www.ratp.fr* :
- permet d'avoir un aperçu des aménagements de ses réseaux de transport (bus, gares...) pour le déplacement des personnes en situation de handicap,
- précise les conditions d'obtention des cartes Émeraude ou Améthyste.

- **Transports adaptés**

Pour les personnes handicapées dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun, s'adresser aux services PAM (Pour Aider à la Mobilité) de leur département.

- **Pour Paris :**
  PAM 75 - 6 rue Clisson - 75013 Paris - Tél. : 0810 0810 75 - pam75@keolis.com
  www.pam.paris.fr

- **Pour les autres départements d'Île de France :**
  - Seine et Marne : www.pam77.info
  - Yvelines : www.yvelines.fr/solidarite/personnes-handicapees/pam78/
  - Essonne : www.pam91.info/
  - Hauts de Seine : www.pam92.info/
  - Seine Saint Denis : www.pam93.info/
  - Val de Marne : www.cg94.fr/filival
  - Val d'Oise : www.pam95.info/

Le sport

Directeur : Paul DESHAYS
Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
Bureaux : Hall de l'Université
Tél. : 01 44 05 43 04 - Fax : 01 44 05 42 83
E-mail : Service.Sports@Dauphine.fr

Dauphine avec 40 % de membres de « Dauphine Sports » est l'établissement universitaire le plus sportif d'Ile-de-France.

Installation intra-muros comprenant une salle de sport de plus de 1 200 m² avec : salle de danse, salle de combat, salle de musculation, terrain de squash, salle de tennis de table.
Installations extra-muros à proximité de Dauphine.

Possibilité de pratiquer plus de **30** sports encadrés par des enseignants diplômés et d'expérience.
Votre pratique peut être validée dans votre cursus par les UE annuelles ou semestrielles. Renseignements dans votre département et au bureau du SUAPS.
Si vous avez un bon niveau, venez représenter Dauphine dans les compétitions universitaires du jeudi après-midi encadrées par l'Association Sportive - Hall de l'université - Tél. : 01 44 05 47 41
Une brochure spécifique « le livret du sport » est à votre disposition au service des sports ou à la scolarité centrale dès la rentrée universitaire.
Vous êtes sportif, en première ou seconde année, n'oubliez pas de cocher la case « sport » dans votre dossier d'inscription.

Étudiants en situation de handicap

Les installations sportives sont toutes accessibles.
Les modalités d'inscription dans les cours sont à voir avec les responsables des activités. Le gymnase est aménagé. À votre disposition : des vestiaires, des douches, une salle de tennis de table et la possibilité de pratiquer la musculation.

Informations pratiques

Restauration
Journaux, voyages, photos d'identité…
Adresses utiles
Sigles et abréviations
Venir à Dauphine
Accéder au site de la Défense
Plans par étage
Index alphabétique

Restauration

Le CROUS propose au rez-de-chaussée

- **Restaurant universitaire**
du lundi au vendredi de 11 h 20 à 14 h 15
et le samedi de 11 h 45 à 13 h 45 d'octobre à mai
Paiement par carte Monéo uniquement
1 repas étudiant = 6 points = 3,05 € en 2011/2012

- **Brasserie**
du lundi au vendredi 11 h 30 - 14 h (fermé le samedi)
- **Cafétéria**
du lundi au jeudi 8 h 15 - 17 h 45, vendredi 8 h 15 - 17 h , samedi 8 h 30 - 14 h
- **CROUS-Express** - vente à emporter
du lundi au vendredi 11 h 30 - 14 h (fermé le samedi)

Pour ces 3 points de vente : paiement en espèces ou par carte Monéo.

Chargement de la carte *Monéo* avec :
- des espèces : au guichet du CROUS de 11 h 20 à 14 h 15
- une carte bancaire : de 9 h à 16 h 45 - 4 bornes accessibles.

Cafétéria RESTOMAT

Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 45 (16 h 45 le vendredi)

Paiements en espèces ou chèque bancaire (si > 8 €)

Journaux, voyages, photos d'identités...

Dans le hall au rez-de-chaussée

- **Pôle accueil à Dauphine**
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, le samedi de 9 h à 17 h
- **Objets trouvés**
Pôle accueil
- **Cabine de photos d'identité**
à la sortie du restaurant universitaire du CROUS
- **Kiosque à journaux - Papeterie, librairie**
à l'entrée de l'université à gauche
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 13 h
Tél. : 01 45 05 25 43
- **Distributeur automatique de billets**
À droite en entrant.
- **Agence de voyages Dauphine/Travel**
à l'entrée du restaurant universitaire
Tél. : 01 44 05 49 85 - 01 47 55 03 01
Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h
info@dauphinetravel.fr
- **Urgences Infirmerie**
B 039 - Tél. : 01 44 05 42 93 - 06 17 85 29 99
- **Sécurité**
Poste de sécurité à gauche des ascenseurs - Tél.: 01 44 05 41 67

RdC - cour centrale 4e porte à gauche

- **Crèche**
Directrice de la crèche : Cécile URBINI
Tél.: 01 44 05 42 81
creche@dauphine.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, de septembre à la mi-juillet.
Accueille les enfants des personnels administratifs, des enseignants et des étudiants (26 enfants de 3 mois à 3 ans).
Inscriptions toute l'année dans la limite des places disponibles.

Adresses utiles

Études / formations

- **CNED - Centre National d'Enseignement à Distance**

Téléport 4 - Bd Léonard de Vinci - 86360 Chasseneuil du Poitou
Tél. : 05 49 49 94 94
www.cned.fr
Voir aussi : Télé Enseignement Universitaire

- **CNAM - Conservatoire National des Arts et Métiers**

292 rue St Martin - 75003 Paris
Tél. : 01 40 27 20 00
www.cnam.fr

- **ÉSIT - École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs - Université Paris III**

Bureau à Dauphine : P 217
Tél. : 01 44 05 42 05
www.univ-paris3.fr/esit

- **VAE - Pôle Régional Info Conseil VAE Île-de-France**

Conseil en validation des acquis de l'expérience
Bourse de Commerce - 2 rue de Viarmes - 75001 Paris
Tél. : 01 55 65 63 10
www.infovae-idf.com

- **Télé enseignement universitaire**

Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance (FIED)
www.fied-univ.fr

Information - orientation

- **CIDJ - Centre Information Documentation Jeunesse**

101 quai Branly - 75015 Paris
Tél. : 01 44 49 12 00
Tél. : 0 825 090 630 (Fil Info Jeunes)
www.cidj.com

- **CIO des Enseignements Supérieurs**

En Sorbonne - Galerie Claude Bernard
1 rue Victor Cousin - 75005 Paris Tél. : 01 40 46 23 13
http://pia.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_25869/liste-des-cio

- **ONISEP - Office National d'Information et d'Orientation sur les Enseignements et les Professions**

Librairie de l'Éducation
13 rue du Four - 75006 Paris - Tél. : 0 800 008 212
http://librairie.onisep.fr

International

- **British Council**

9 rue de Constantine - 75007 Paris Tél. : 01 49 55 73 00
www.britishcouncil.org/fr/France.htm

- **CIVI - Centre d'Information sur le Volontariat International**

Tél. : 0810 10 18 28 (n°Azur)
www.civiweb.com

- **CIUP - Cité Internationale Universitaire**

17 - 19 bd Jourdan - 75014 Paris Tél. : 01 44 16 64 00
www.ciup.fr

- **Commission Franco-Américaine d'échanges universitaires et culturels (Fulbright Commission)**

6 rue Chardin - 75016 Paris Tél. : 01 44 14 53 60 ou 0 892 68 07 47 (Éducation USA)
www.fulbright-france.org (rubrique : Éducation USA)

- **NARIC (reconnaissance académique et professionnelle des diplômes étrangers)** Centre ENIC-NARIC France

1 avenue Léon Journault - 92 318 Sèvres Cedex Tél. : 01 70 19 30 31
www.ciep.fr/enic-naricfr/

- **Traducteurs assermentés :**

CETIECAP - Compagnie des Experts Traducteurs et Interprètes en exercice près la Cour d'Appel de Paris
www.cetiecap.com

Langues (Tests de -)

- **DELF-DALF (Diplômes d'Études en Langue Française/Diplôme Approfondi de Langue Française)**

www.ciep.fr/delfdalf/index.php

- **FLE - Français Langue Étrangère**

Apprendre le Français en France
www.fle.fr

- **GMAT - Graduate Management Admission Test**

http://www.fulbright-france.org/gene/main.php?base=226
www.mba.com/the-gmat/test-structure-and-overview

- **TOEFL (Test of English as a Foreign Language)**

www.fulbright-france.org/gene/main.php?uni=3&base=221
www.etsglobal.org
À Dauphine : *www.toefl-toeic.dauphine.fr*

- **TOEIC (Test of English for International Communication)**
www.fr.toeic.eu
www.etsglobal.org
À Dauphine : *www.toefl-toeic.dauphine.fr*

Logement & aides financières

- **Bourses Eiffel**
www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/lang/fr/accueil/appels/eiffel
- **CAF - Caisse d'Allocations Familiales**
50 rue du Dr Finlay - 75015 Paris Tél. : 0 810 25 75 10
www.caf.fr
- **CAMPUSFRANCE (ex Egide - Bourses)**
28 rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris Tél. : 01 53 63 35 00
www.campusfrance.org
- **CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires**
  - **Paris :** 39 av. Georges Bernanos - 75005 Paris Tél. : 01 40 51 36 00
  www.crous-paris.fr
  - **Créteil :** 70 av. du Général de Gaulle 94 010 Créteil cedex
  Tél. : 01 43 77 50 53 (Bourses) – 01 45 17 06 54 (Logements)
  www.crous-creteil.fr
  - **Versailles :** 145 bis bd de la Reine - BP 563 - 78000 Versailles
  Tél. : 0 810 00 15 41 (Bourses/Logements)
  www.crous-versailles.fr
- **CROUS (annonces logement)** - LOKAVIZ - La centrale du logement étudiant
www.lokaviz.fr
- **CIUP - Cité Internationale Universitaire**
17 - 19 bd Jourdan - 75014 Paris Tél. : 01 44 16 64 00
www.ciup.fr

Organismes publics

- **CCIP - Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris**
2 rue Viarmes 75001 Paris Tél. : 0 820 012 112
http://www.ccip.fr/
- **CIRA - Centre d'appel interministériel (DILA)**
Tél. : 39 39 « Allô Service Public » ou 33 1 73 60 39 39 depuis l'étranger
www.service-public.fr (Annuaire de l'administration - Centres d'appels)
- **Maison des Examens - SIEC**
7 rue Ernest Renan - 94 110 Arcueil cedex Tél. : 01 49 12 23 00
www.siec.education.fr/
- **Ministère de l'Éducation Nationale**
110 rue de Grenelle - 75257 Paris SP7 Tél. : 01 55 55 10 10
www.education.gouv.fr

- **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**
25 rue de la Montagne Sainte Geneviève - 75005 Paris Tél. : 01 55 55 90 90
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
- **Rectorats**
  - **Paris :** 94 avenue Gambetta - 75002 Paris - Tél. : 01 44 62 40 40
  www.ac-paris.fr
  - **Créteil :** 4 rue Georges Enesco - 94 010 Créteil cedex - Tél. : 01 57 02 60 00
  www.ac-creteil.fr
  - **Versailles :** 3 bd de Lesseps - 78017 Versailles cedex - Tél. : 01 30 83 44 44
  www.ac-versailles.fr
- **VAE - Pôle Régional Info Conseil VAE - Île-de-France**
Conseil en validation des acquis de l'expérience
Bourse de Commerce
2 rue de Viarmes - 75001 Paris Tél. : 01 55 65 63 10
www.infovae-idf.com

Recherche d'emploi

Dauphine Entreprises
Cour centrale sur la gauche
Tél. : 01 44 05 41 47 / 41 48 / 41 49
https://dauphinentreprises.dauphine.fr

APEC - Association pour l'Emploi des Cadres (Île-de-France)
3 rue d'Edimbourg - 75008 Paris
96 bd Richard Lenoir - 75011 Paris
33 avenue du Maine (Tour Montparnasse) - 75015 Paris
1 rue Cardinal Mercier - 75009 Paris (Agriculture / Agro-alimentaire)
Tél. : 08 10 805 805
www.apec.fr

Pôle emploi

- **Espaces Cadres**
  - **Magenta** - 7 rue de Paradis - 75010 Paris
  - **Lafayette** - 5 rue Saint Georges - 75009 Paris
  - **Bercy** - 8/16 rue Van Gogh - 75012 Paris
  - **Corvisart** - 4 rue Jean-Marie Jégo - 75013 Paris
  - **Montparnasse** - 113 /117 avenue du Maine - 75014 Paris
  - **La Défense** - 10 place de la Défense - 92 974 La Défense Cedex
  - **Issy les Moulineaux** - 19/21 bd Gambetta - 92 130 Issy les Moulineaux
- **Espace Emploi International**
48 bd de la Bastille - 75012 PARIS

- **Pôle Emploi Handipass**
3 rue des Nanettes - 75011 PARIS
- **Pôle Emploi Spectacle**
  - **Paris Alhambra**
  50 rue de Malte - 75011 Paris
  - **Jean Renoir**
  84 quai de Loire - 75019 Paris
- **Pôle Emploi Unité Journalistes**
12 rue Blanche - 75009 PARIS
- **Pôle Emploi Unité Hôtellerie**
25 rue Melingue - 75019 Paris
Tél. : 39 49 (candidats) - 39 95 (employeurs) - *www.pole-emploi.fr*

Santé

- **BAPU - Bureau d'Aide Psychologique Universitaire**
44 rue Henri Barbusse - 75005 Paris - Tél. : 01 43 29 65 72
30 rue Pascal - 75005 Paris - Tél. : 01 43 31 31 32
20 rue Larrey - 75005 Paris - Tél. : 01 43 37 16 16
13 rue de la Grange Batelières - 75009 Paris - Tél. : 01 47 70 70 32
50 rue de Ribeira - 75016 Paris - Tél. : 01 45 20 14 40
131 rue de Bagnolet - 75020 Paris - Tél. : 01 40 09 05 09
www.paris.fr/portail/accueil/Portal.lut?page_id=1 (demander : BATTU)
- **Dauphine :**
  - **Infirmerie :** poste 42 93
  - **Médecine préventive :** poste 46 91
- **Pompiers :** 18
- **SAMU :** 15
- **SOS Médecins :** 36 24 ou 01 47 07 77 77
- **Urgences médicales :** 01 53 94 94 94 ou le 112

Vous pourriez aussi avoir besoin de :

- **Fourrières - Préfourrières**
Tél. : 08 91 01 22 22
  - **Foch :** 8 av. Foch - Parc Étoile Foch - 75016 Paris - Tél. : 01 53 64 11 80
  - **Pouchet :** 8 bd du Bois le Prêtre - 75017 Paris (24h/24h) -
  Tél. : 01 53 06 67 68
- **Commissariat de police**
75 rue de la Faisanderie - 75016 Paris
Tél. : 01 40 72 22 50 ou le 17
- **Poste (La)**
Bureau le plus proche : 19 rue de Montevideo - 75016 Paris
Tél. : n° Vert 36 31
- **RATP**
Tél. : 32 42
- **SNCF/Transilien**
Tél. : 36 58
- **Sécurité - Dauphine**
poste 41 67
- **Taxis :**
G7 : Tél. : 01 47 39 47 39 ou le 36 07
Les Taxis Bleus : Tél. : 01 49 36 10 10 ou le 36 09

Sigles et abréviations

- **AS :** Association Sportive
- **APL :** Aide Personnalisée au Logement, voir CAF
- **BDE :** Bureau Des Étudiants
- **BFA :** Banque Finance Assurance
- **BU :** Bibliothèque Universitaire
- **CA :** Conseil d'Administration
- **CAF :** Caisse d'Allocations Familiales
- **CCA :** Comptabilité Contrôle Audit
- **CEF (procédure -) :** Centre pour les Études en France
- **CEVU :** Conseil des Études et de la Vie Universitaire
- **CNRS :** Centre National de la Recherche Scientifique
- **CRIO :** Centre de Ressources Informatiques Opérationnelles
- **CROUS :** Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
- **CS :** Conseil Scientifique
- **DALF :** Diplôme Approfondi de Langue Française
- **DELF :** Diplôme d'Études en Langue Française
- **DEP :** Département d'Éducation Permanente
- **DU :** Diplôme d'Université
- **DEGEAD :** Diplôme d'Établissement de Gestion et d'Économie Appliquée de Dauphine
- **DE MI2E:** Diplôme d'Établissement de Mathématiques, Informatique et Applications à l'Économie et à l'Entreprise
- **DSRA :** Diplôme Supérieur de Recherches Appliquées
- **ECTS :** European Credit Transfer System - Système européen de transfert et de capitalisation de crédits
- **EDBA :** Executive Doctorate in Business Administration
- **E-Learning :** formation/apprentissage à distance en ligne
- **ENT :** Environnement Numérique de Travail
- **FC :** Formation Continue
- **FI :** Formation Initiale
- **FLE :** Français Langue Étrangère
- **GMAT :** Graduate Management Admission Test
- **GP :** Gestion de Patrimoine
- **IPJ :** Institut Pratique du Journalisme
- **LMD :** Licence/Master/Doctorat
- **LMDE :** La Mutuelle Des Étudiants
- **LSO :** Licence Sciences des Organisations (Département)
- **MBA :** Master of Business Administration
- **MDPH :** Maison Départementale des Personnes Handicapées
- **MIDO :** Mathématiques et Informatique de la Décision et des Organisations (Département)
- **MIAGE :** Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises
- **MSO :** Master Sciences des Organisations (Département)
- **NARIC :** National Academic Recognition Information Center
- **OCUP :** Orchestre et Chœur des Universités de Paris
- **PCA :** Préparation aux Concours Administratifs
- **RI :** Relations Internationales
- **RU :** Restaurant Universitaire
- **SCUIO-IP :** Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
- **SMEREP :** Société Mutualiste des Étudiants de la Région Parisienne
- **SOM :** Sciences des Organisations et des Marchés
- **SRI :** Service des Relations Internationales
- **SUAPS :** Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
- **TCF :** Test de Connaissance du Français
- **TIC :** Technologies de l'information et de la communication
- **TOEFL :** Test of English as a Foreign Language
- **TOEIC :** Test of English for International Communication
- **UE :** Unité d'Enseignement
- **VAE :** Validation des Acquis de l'Expérience

Venir à Dauphine

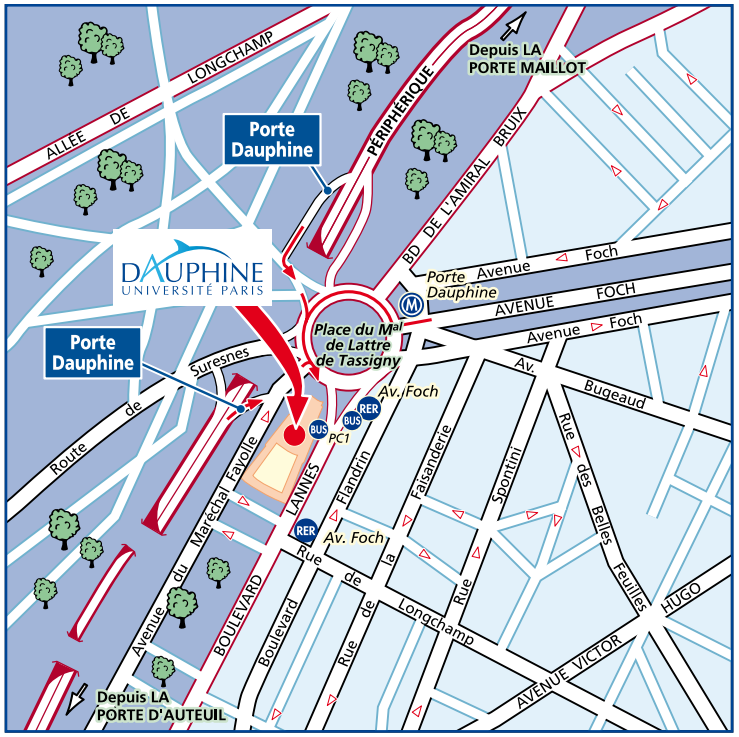

Adresse postale

Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
75775 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 05 44 05
Fax : 01 44 05 49 49
www.dauphine.fr

Accès principal

Boulevard Lannes

Accès livraisons

Avenue du Maréchal-Fayolle

En voiture (voir plan)

Rejoindre le périphérique puis emprunter la sortie Porte Dauphine.
Rejoindre ensuite la place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny.

En transport en commun (voir plan)

Bus : Ligne Petite Ceinture PC1, arrêt Porte Dauphine
Métro : Ligne n° 2 (Nation - Porte Dauphine), station Porte Dauphine, sortie Avenue Bugeaud.
RER : Ligne C, station Avenue Foch

Dauphine à la Défense

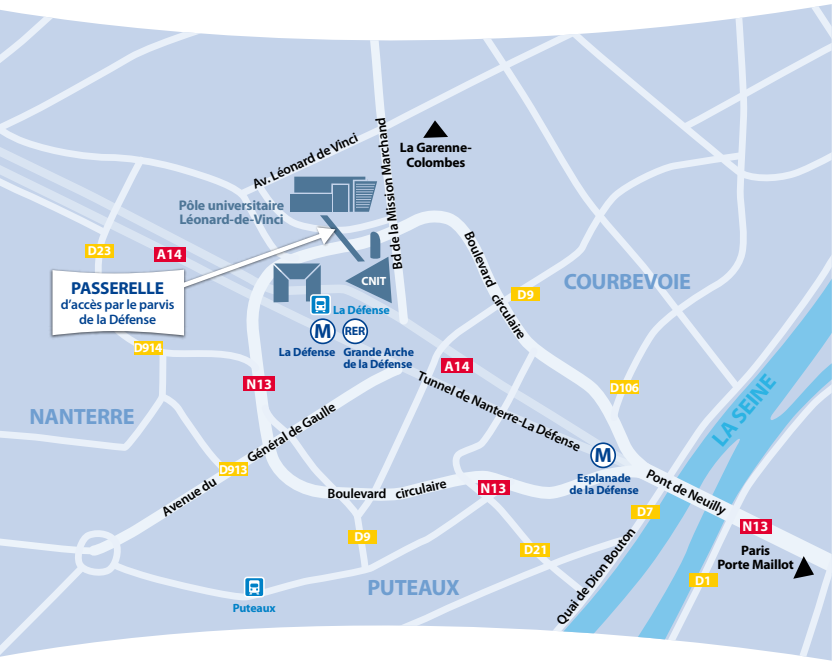

Pôle Universitaire Léonard de Vinci

22, avenue Léonard-de-Vinci
92400 Courbevoie - Hauts-de-Seine

Transports en commun :

- Métro ligne 1 station Grande Arche de la Défense
- RER A station Grande Arche de la Défense
- SNCF station La Défense :
  en sortant du Métro, RER ou SNCF emprunter la sortie A ou côté CNIT.

- Sur le Parvis de la Défense, suivre le fléchage et emprunter la passerelle piétonne qui enjambe le Boulevard Circulaire (accès Place Carpeaux, à côté du Pouce de César).

Véhicules :

- Boulevard Circulaire de la Défense par le Pont de Neuilly, sortie la Défense 6 - Direction La Garenne-Colombes, 1er feu à droite, boulevard de la Mission-Marchand, 2e rue à gauche, avenue Léonard-de-Vinci, parking : 8, avenue Léonard-de-Vinci.

ou

- Boulevard circulaire de la Défense par le Pont de Neuilly, sortie la Défense 12 - Faubourg de l'Arche, continuer tout droit, et à droite traverser le pont au-dessus de la voie ferrée, continuer après le feu, avenue Léonard-de-Vinci, parking : 8, avenue Léonard-de-Vinci.

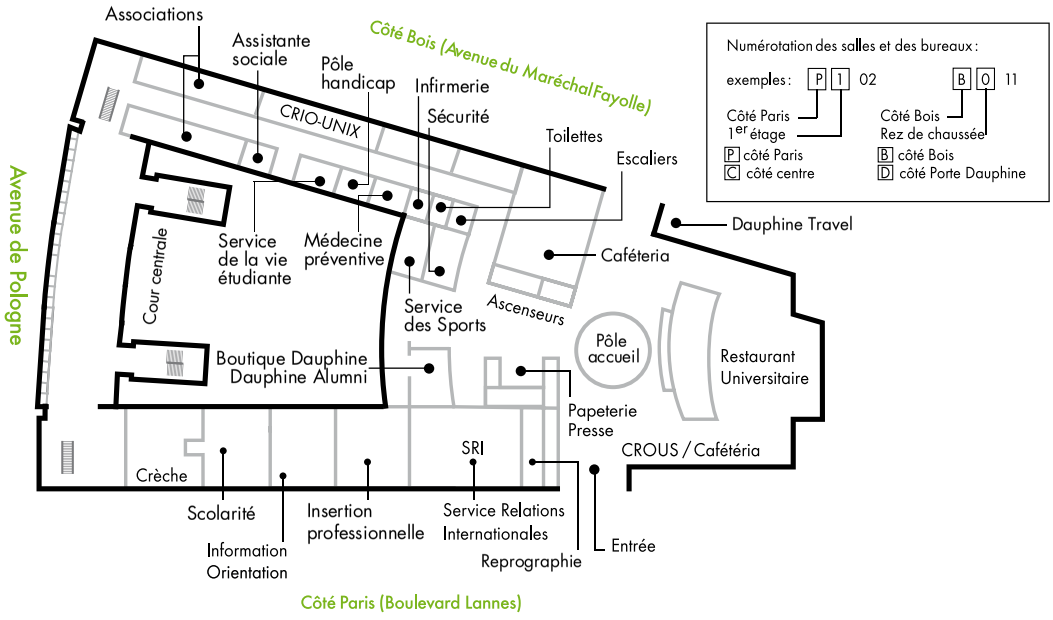
Associations
Assistante sociale
Pôle handicap
Infirmerie
Côté Bois (Avenue du Maréchal Fayolle)
CRIO-UNIX
Sécurité
Toilettes
Escaliers
Avenue de Pologne
Service de la vie étudiante
Médecine préventive
Cour centrale
Service des Sports
Ascenseurs
Cafétéria
Dauphine Travel
Pôle accueil
Restaurant Universitaire
Boutique Dauphine
Dauphine Alumni
Papeterie
Presse
SRI
CROUS / Cafétéria
Crèche
Scolarité
Insertion professionnelle
Service Relations Internationales
Information Orientation
Reprographie
Entrée
Côté Paris (Boulevard Lannes)
Numérotation des salles et des bureaux :
exemples : P 1 02 B 0 11
Côté Paris 1er étage
Côté Bois Rez de chaussée
P côté Paris
C côté centre
B côté Bois
D côté Porte Dauphine

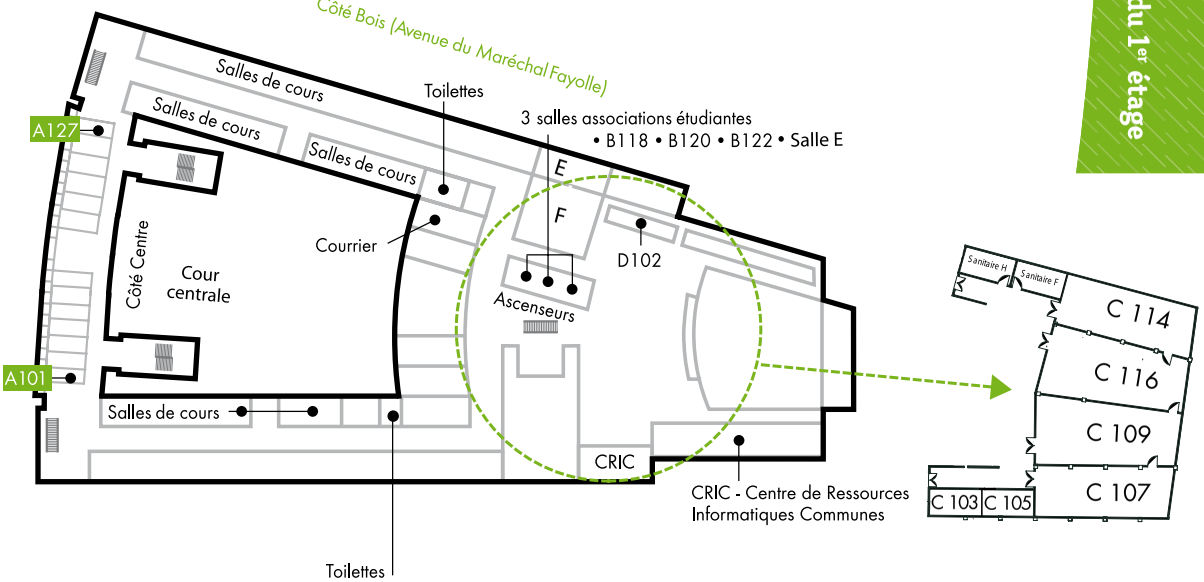
Côté Bois (Avenue du Maréchal Fayolle)
Salles de cours
Toilettes
3 salles associations étudiantes
• B118 • B120 • B122 • Salle E
A127
Salles de cours
Salles de cours
E
F
D102
Avenue de Pologne
Côté Centre
Cour centrale
Courrier
Ascenseurs
A101
Salles de cours
CRIC
CRIC - Centre de Ressources Informatiques Communes
Toilettes
Sanitaire H
Sanitaire F
C 114
C 116
C 109
C 103
C 105
C 107

Plan du 2e étage

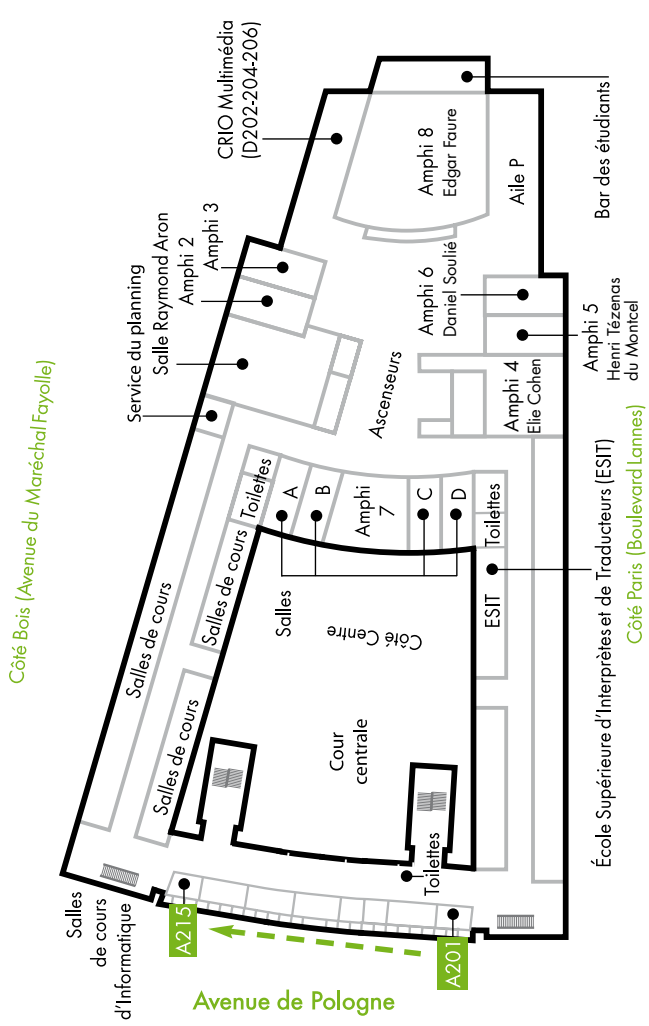

Plan du 3e étage

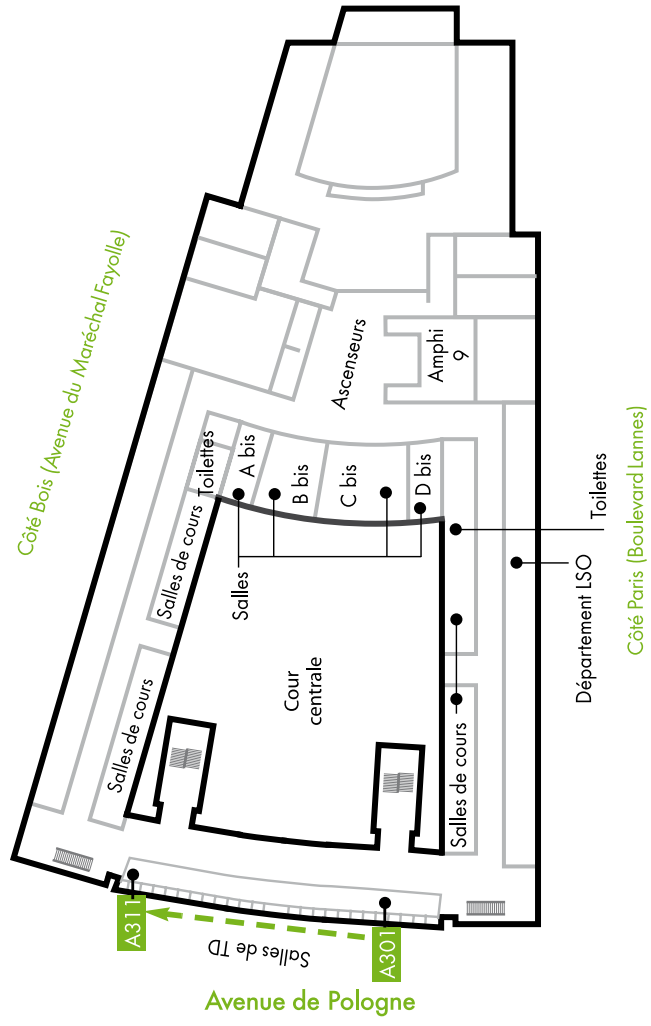

Plan du 4e étage

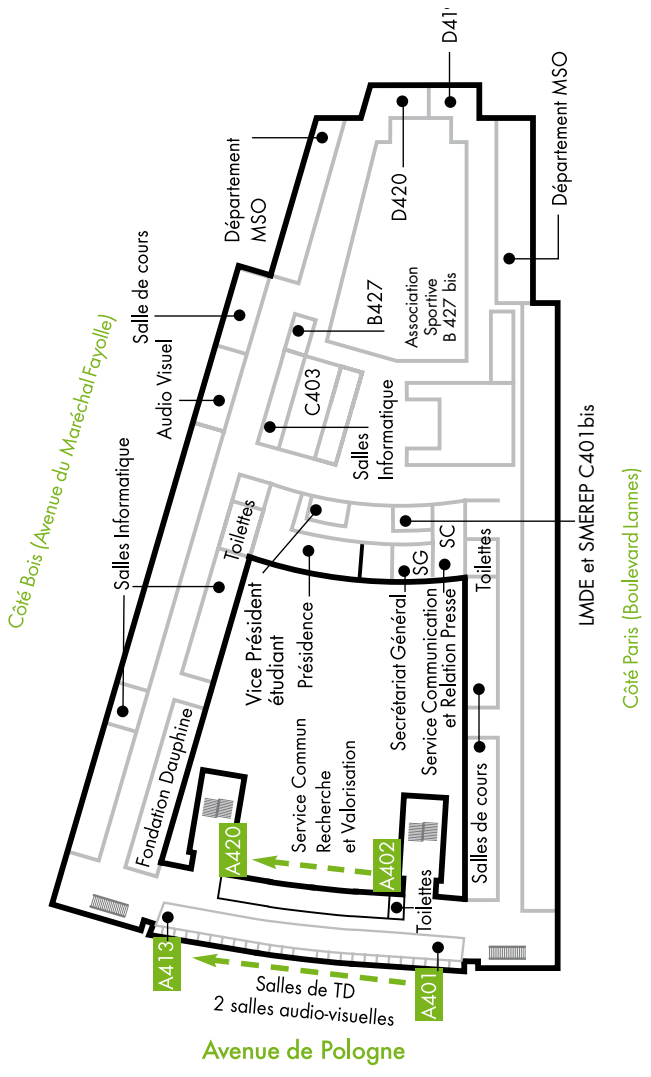

Plan du 5e étage

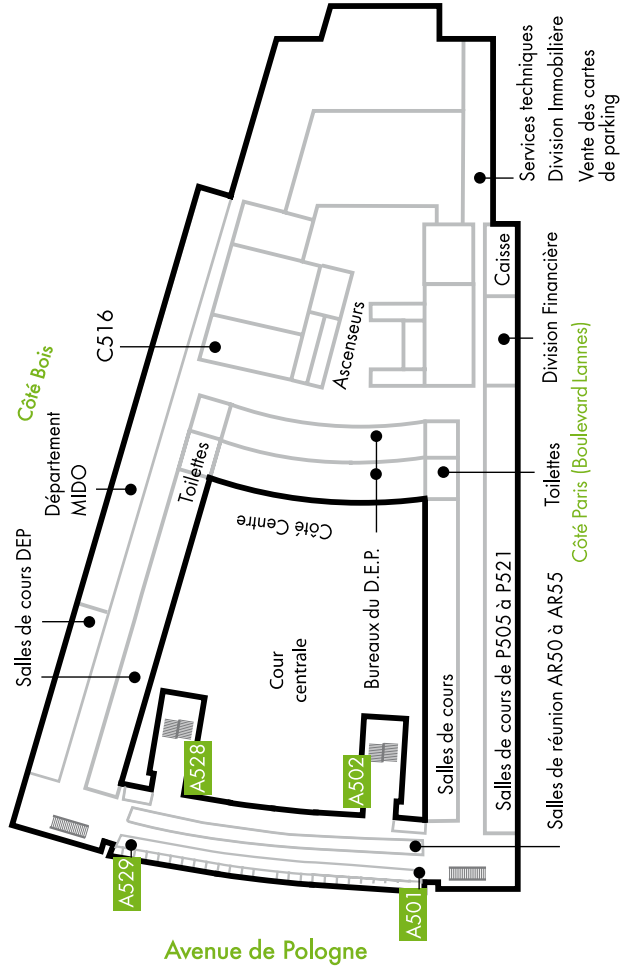

Plan du 6e étage

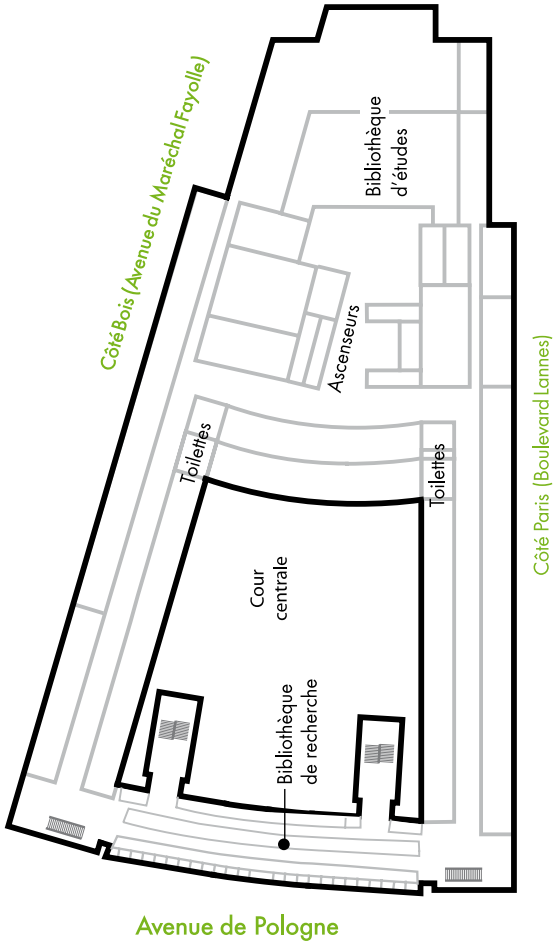

Plan du 7e étage et du sous-sol

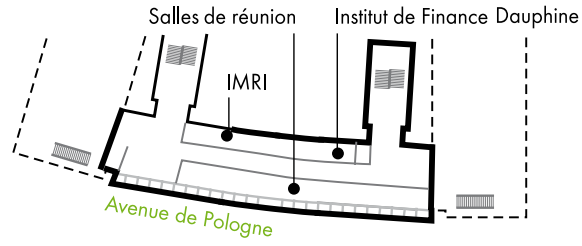

7e étage - Aile A

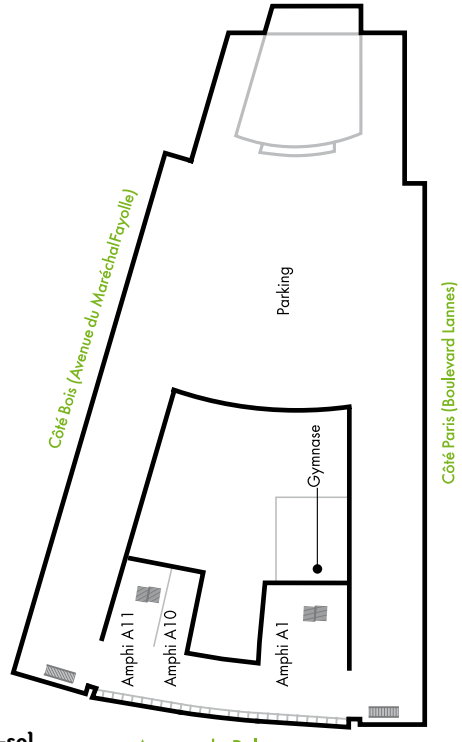

Sous-sol

Index alphabétique

Accueil 67
Adresses utiles 68
Amphis – voir plans 80, 87
Apprentissage 16
Argent (distributeur de) 67
Assistante sociale 61
Associations étudiantes 52
Attestations de réussite 33
Bibliothèque universitaire 45
Bourses 61
Cafétéria 66
Candidatures 32
Carte d'étudiant 32
Concours administratifs 21
Conseils centraux (CA, CS, CEVU) 9
Conseils de départements et IPJ 10
Conseillère d'orientation 35
Conventions de stages 37
Crèche 67
CROUS 61, 66
CRIO (Centres de ressources informatiques opérationnelles) 42
Culture 57
CV - Curriculum vitae 36
Dates à retenir 14
Dauphine Entreprises 36
Dauphine Mobile 2
Diplômes - obtention du diplôme 33
Distributeur de billets 67
Doctorats 26, 34
École doctorale 26
ECTS (European Credit Transfer System) 15
Éducation permanente (Département) 24
Élections étudiantes 9 ,10
Emploi 36
ERASMUS - SOCRATES 38
Etrangers (étudiants) - candidatures 33
Examens (réglementation) 28
Financement des études 61
Formation continue 24
Forum Dauphine Entreprises 36
Handicapés 56, 62
Infirmerie 59
Informations sur les études, les métiers 35
Informatique (ressources informatiques) 40
Inscriptions - candidatures 32
Inscriptions - administratives 32
Inscriptions - pédagogiques 32
Insertion professionnelle (Dauphine Entreprises) 36
International 38
IPJ - Institut Pratique du Journalisme 11, 21
Jobs 36
Journaux 67
LMD (Licence, Master, Doctorat) 15
Logement 61, 70
LSO (Département) 17
Médecine préventive 59
MIDO (Département) 20
Mobilité internationale 38
MSO (Département) 18
Musique 58
Mutuelles étudiantes 60
Objets trouvés – voir Pôle accueil à Dauphine 67
Orientation 35, 68
Papeterie - Librairie 67
Photos d'identité 67
RATP 73
Recherche 26
Recherche d'emplois 36, 71
Règlement des examens 28
Réinscriptions 32
Relations internationales (SRI) 38
Réorientation 35
Restaurant universitaire et restauration rapide 66
Santé 59, 72
Scolarité 32
SCUIO (Service Commune d'Information et d'Orientation) 35
Sécurité sociale 60
Sécurité – Sûreté 67
Service social 61
SNCF 73
SOM (Sciences des organisations et des marchés /licence) 17
Sport 64
Taxis 73
Stages 37
Thèses (inscriptions) 34
Théâtre 57
Transfert de dossiers 32
Urgences 72
Vacances (dates) 14
Vie étudiante 50
Voyages (agence) 67
Visite médicale 59
WiFi 41

« Dauphine en mains » 2013 de l'Université Paris-Dauphine
est une publication du SCUIO-IP

Directeur de publication : Laurent BATSCH, Président de l'université

Conception, édition :
agence Comme un Arbre ! - 01 64 62 21 42
imprimerie Champagnac - 04 71 48 51 05

Dépôt légal : juillet 2012

Les informations contenues dans cet ouvrage
sont celles portées à notre connaissance au 1er juin 2012

DAUPHINE Alumni

Le Réseau des Dauphinois

Etudiants, démarrez du bon pied, rejoignez Dauphine Alumni

Un réseau de 75.000 Dauphinois diplômés avec vous !

Devenez gratuitement adhérent et bénéficiez de :

- l'Annuaire en ligne
- Rencontres avec les Alumni
- Accès à de nombreux événements

(débats, conférences, petits-déjeuners thématiques ...)

- Clubs professionnels etc ...

Venez nous retrouver sur :

www.dauphine-alumni.org

Bureaux :
au rez-de-chaussée de l'Université

Secrétariat : 01.44.05.44.99
contact@dauphine-alumni.org

DAUPHINE ALUMNI
Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16

Université Paris-Dauphine / *Dauphine en mains 2013*

DAUPHINE
UNIVERSITÉ PARIS

www.dauphine.fr

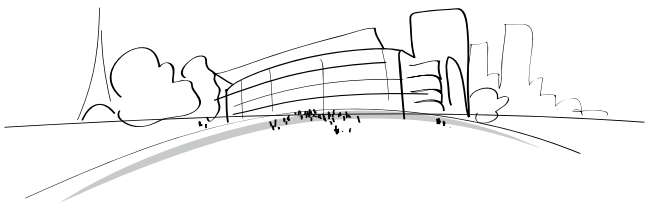

Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16 - www.dauphine.fr
Tél. : 01 44 05 44 05 - Fax : 01 44 05 49 49